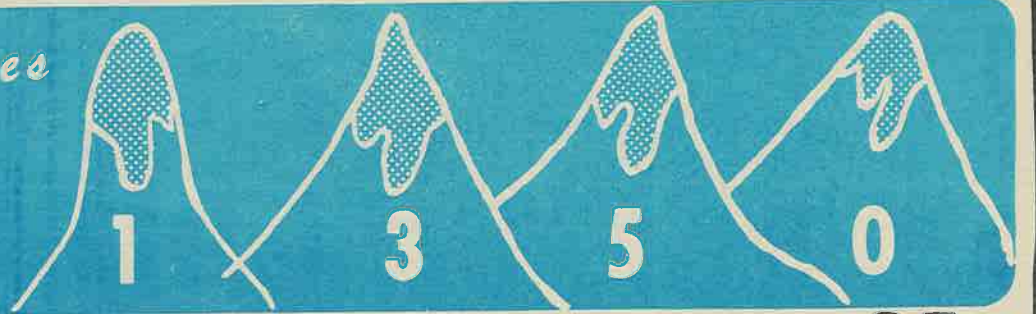


ST-DONAT Pays de Rêves

ALTITUDE



VOL. -3- NO. 9

AOUT 1975

25 ¢



UN MAGASIN DE LA REGIE A SAINT-DONAT

Il semble assuré que dès le 1er novembre 1975 St-Donat aura enfin sa Commission des liqueurs. Le contrat est maintenant signé et les travaux commenceront sous peu. L'endroit: sur la rue Principale dans une partie de l'Hôtel "Le Montagnard".

Leclerc Marine Enrg.

Vente · Service · Entreposage
424-2345 424-2354
795 PRINCIPALE - ST-DONAT, P.Q.

MERCURY-HORS BORD

SEMI-HORS-BORD:

MER CRUISER BATEAUX: Princecraft

SAMEDI le 9 août 1975 19 heures

LA GRANDE CHAMPETRE

organisée par

L' Association des propriétaires du Lac Archambault
à LA SABLIERE (anciennement Camp Powter)

BLE D'INDE BUFFET DANSE BAR

INVITATION A TOUS

Entrée \$5.00

FESTIVAL DES COULEURS

26 - 27 - 28 septembre 1975



ST-DONAT

Une "farce" très comique aux propriétaires des sept bassins du Lac Croche...

L'eau est basse... Il ne pleut pas... Les bateaux se promènent chacun chez soi, parce que les "passes" entre les bassins sont très dangereuses; plusieurs ont "massacré" leur hélice. Naturellement, il ne faut pas compter trop sur le "barrage" qui reste à la rivière Ouareau. Ce barrage retient juste ce qu'il faut pour nous baigner.

Eh bien! croyez-le ou non, mercredi soir, le 6 août, quatre témoins dont nous avons les noms, ont vu une pelle mécanique ouvrir une brèche dans ce qui reste du barrage. J'ai pu constater à 10 heures du soir, qu'au rythme où s'écoule l'eau, le LAC CROCHE va baisser d'un autre pied d'ici une journée. Je ne comprends nullement le but que vise ces farceurs.

Avant de porter jugement, peut-être que ces gens voudront bien nous donner des explications avant que ne gronde l'ORAGE. Nous possédons aussi les numéros de licence de l'automobile qui accompagnait la "pelle mécanique" dont nous connaissons aussi le numéro et le nom du chauffeur.

Peut-être que les propriétaires riverains en profiteront-ils pour visiter leur voisin d'en face à pied-sec ou presque?

Depuis, "le temps que ça dure"... qu'à fait le conseil municipal pour régler ce problème au LAC CROCHE?

Guy Paquette.

*Si vous désirez vendre ou
acheter chalets ou terrains*

Consultez



immeubles
LUMI inc.
courtiers

1069 PRINCIPALE, ST-DONAT

Guy Paquette

TEL BUREAU: 424-2119
RES: 424-5901



ameublements
Barbeau & Garceau enr.

Voir page 10 et 11



A vous d'en juger

Des fêtes d'Automne pour qui?

Plusieurs municipalités de notre région possèdent leurs fêtes et à chaque année, elles enregistrent des succès grandissants. Des municipalités ont fêté la St-Jean-Baptiste à leur façon et ont permis aux leurs de se rassembler et de s'amuser fermement. Certainement que des touristes ont participé à ces fêtes.

Au début de l'automne 1974, St-Jovite, Ste-Agathe et St-Donat s'embarquaient dans la "FOIRE D'AUTOMNE"; deux fins-de-semaines d'activités qui réunirent et les gens de chez-nous et plusieurs touristes. Nous, de St-Donat, aidé du Comité des Fêtes du Centenaire, nous avons festoyé avec un accent penché sur le thème du Centenaire, tout en incluant le FESTIVAL DES COULEURS. Rappelons tout de même la 1ère Course de canots provinciale, la visite à Ste-Agathe, une soirée de films, le souper communautaire, la Soirée Bavaroise, l'exposition du Bell Téléphone, la fin-de-semaine à la Perdrière et le Rallye automobile qui fut un succès inespéré.

Depuis deux mois, un COMITE s'est mis à la tâche pour assurer la continuité du travail entrepris l'année dernière. Les FETES D'AUTOMNE auront donc lieu à la fin de septembre encore cette année, soit les 26-27-28 septembre.

Nul doute que la population de St-Donat et de la région participera à ces fêtes. Et l'Association Touristique des Laurentides compte bien qu'un nombre toujours grandissant de touristes accompagnés de leurs amis reviendront fêter avec nous la beauté de la nature à l'Automne.

Pour ce faire, il est évident qu'on n'attire pas les gens de si loin avec des manifestations sans originalité. Partout où une municipalité a réussi à faire bouger des gens des différents coins de la Province, dans la majorité des cas il a fallu plu que quelques années d'activités bien structurées et revêtant surtout un caractère spécial, une couleur locale. Les visiteurs qui se déplacent aiment à ressentir quelque chose de particulier qui les sort de la routine journalière.

Ici, à Saint-Donat, avons-nous ce qu'il faut pour offrir au grand public une activité d'envergure provinciale, tout au moins? Voilà la question que les organisateurs de l'an passé et de cette année cherchent à solutionner. Il n'y a pas deux solutions: il s'agit vraiment de PERCER ou bien d'ECHOUER. Ces grandes organisations demandent beaucoup trop d'énergie, de courage et de temps pour badiner.

Si la population croit à la possibilité et à la rentabilité d'une activité bien de chez-nous, qu'elle participe, qu'elle donne de ses talents et des ses heures, qu'elle réponde positivement à la campagne de financement qui sera lancée d'ici quelque temps, probablement sous la forme d'un tirage par le comité organisateur du FESTIVAL DES COULEURS, et surtout que cette population parle, suggère et agisse!

Les pages du journal sont toujours ouvertes non seulement pour les critiques mai surtout pour suggestions constructives pour aider le comité en place.

Avons-nous besoin du touriste aux périodes creuses?

Sommes-nous prêts à trouver exactement ce qu'il attend ICI?

Ou bien Serions-nous satisfaits de petites fêtes qui rassembleraient notre petite population locale?

A VOUS D'EN JUGER! et de le DIRE.

Guy Paquette.

AVIS à l'auteur de la lettre signée "au touriste qui a vu clair". La politique du JOURNAL ALTITUDE 1350 est claire et nette: AUCUNE LETTRE ANONYME ne sera publiée dans le journal.

Si vous avez des droits à faire valoir; nous pouvons essayer de vous aider à la condition de nous rencontrer.

Indifférence de St-Donat ou crainte de la critique

St-Donat vit financièrement de ses lacs. L'un de mes plus profonds regrets lors de l'assemblée des résidents du Lac Ouareau le 6 juillet 1975 fut de ne voir aucun des officiers de la municipalité qui y avaient été invités. Craignaient-ils la critique?

La réticence à s'exposer aux critiques est très normale, mais je crois que quiconque participe à la vie publique doit s'y soumettre de temps en temps.

Il y a l'étape des critiques qu'elles soient bien fondées ou non et l'étape du travail constructeur qui se fait lentement et sans gloire. L'une est souvent le prélude de l'autre.

Les hommes publics qui s'esquivent de la critique perdent une occasion précieuse d'établir un dialogue car ce n'est pas surtout le bien-fondé de la critique qui compte mais l'échange d'idées qui en résulte. Un manque de communication à St-Donat risquerait de retarder le but où tous veulent en venir: l'eau pure.

Sincèrement,
Mme Louise Des Trois-Maisons.

DECES



JEAN LABRECHE

C'est avec regret que nous avons appris le décès de M. Jean Labreche, décédé à Rawdon à l'âge de 65 ans. Il fut maire de Saint-Donat et président de la Chambre de Commerce.

Il laisse dans le deuil son épouse ses trois enfants, 2 frères et 2 soeurs. Sincères condoléances.

Programme de lutte contre la Mouche Noire pour les Laurentides

Le 25 juin dernier avait lieu au Motel La Cuillère à pot, de Saint-Donat une journée d'étude sur les possibilités et les moyens à prendre pour enrayer ce fléau qu'est la mouche noire dans notre région. Cette journée d'étude convoquée malheureusement un peu hâtivement, regroupait des délégués de huit municipalités des Laurentides. Ces personnes ont pu bénéficier des services de spécialistes en la matière comprenant un agronome, un entomologiste et des représentants de Compagnies se spécialisant dans les insecticides.

Un projet sommaire présenté par Monsieur Chirstophe West, entomologiste, comportant le brumissage pour la destruction de la mouche adulte ainsi que le traitement des ruisseaux pour détruire la larve en hélicoptère coûterait selon ses estimations, environ \$1.00 par personne s'il était appliqué à l'ensemble de la région des Laurentides.

A la fin de cette journée, à l'unanimité, il a été convenu de former un comité provisoire afin de recueillir les commentaires des personnes intéressées à ce programme.

M. Jules St-Georges, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Donat a accepté la présidence de ce comité. M. Albert Basler, secrétaire-trésorier de la municipalité de Morin Heights a été nommé vice-président, Monsieur Peter Jacson, représentant technique de la compagnie Kemsan Ltee a fourni l'aide technique, Mme Gilberte G. Lauzon, secrétaire-trésorier de la municipalité d'Entrelac, secrétaire et M. Bernard Loiseau, inspecteur municipal de Sainte-Agathe-des-Monts, trésorier. L'adresse du comité provisoire est : C.P. 28 Saint-Donat, Cté Montcalm P. Qué. Le numéro de téléphone: 424-2383, code régional 819: J. St-Georges, C.P. 28 St-Donat, Montcalm, Qué.

Subvention de \$287,000. à différentes municipalités du comté de Joliette-Montcalm

Le ministre d'Etat responsable de l'OPDQ (Est) et député libéral du comté de Joliette-Montcalm, le docteur Robert Quenneville, est heureux d'annoncer que le ministre des Transports a consenti à verser des subventions de l'ordre de \$287,000. à différentes municipalités de son comté, en vue de la réalisation de travaux de voirie.

Les municipalités concernées sont les suivantes: Rawdon village St-Paul, St-Jacques village, St-Es-

prit paroisse, St-Alexis village, St-Ambroise de Kildare paroisse, St-Donat, Notre-Dame de Lourdes paroisse, Lac Paré paroisse, St-Thomas paroisse, St-Liguori paroisse.

Ces travaux devront être exécutés selon les instructions de l'ingénieur du ministère et approuvés par lui, lorsqu'ils auront été complétés.

SOURCE: Cabinet du ministre Robert Quenneville. Informations: Ronald Léevesque, attaché de presse (418) 643-1718.

Travaux de voirie dans les comtés de Laurentides-Labelle et Joliette-Montcalm

Le député libéral du comté de Laurentides-Labelle à l'Assemblée nationale du Québec, M. Roger Lapointe, et le ministre d'Etat responsable de l'Office de Développement de l'Est du Québec, le Dr. Robert Quenneville, annoncent que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, demande un appel d'offres pour la pose d'un revêtement bitumineux conventionnel et d'une couche d'usage.

MM. Lapointe et Quenneville font savoir que ces travaux seront effectués sur diverses routes dans dif-

férentes municipalités de leur comté respectif. Ils couvriront une distance de 35.23 milles.

L'ouverture des soumissions aura lieu le 12 août prochain.

SOURCE: M. Roger Lapointe Député du comté de Laurentides-Labelle (418) 643-5465. Dr. Robert Quenneville Ministre d'Etat responsable de l'office de Développement de l'Est du Québec et député du comté de Joliette-Montcalm (418) 643-1718.

ALTITUDE

" 1350 "

C.P. 1350, ST-DONAT

TEL: 424-5941

Cté. MONTCALM, QUE.

TEL. Rés. 424-5901

Président et Directeur de la publicité: **Guy Paquette.**

Collaborateurs: Suzanne Piché
Claude Lafleur

Secrétaire: Lucille Paquette DEPOT LEGAL - Bibliothèque Nationale

Imprimeur: **Imprimerie Léonard Inc. - St-Jovite**

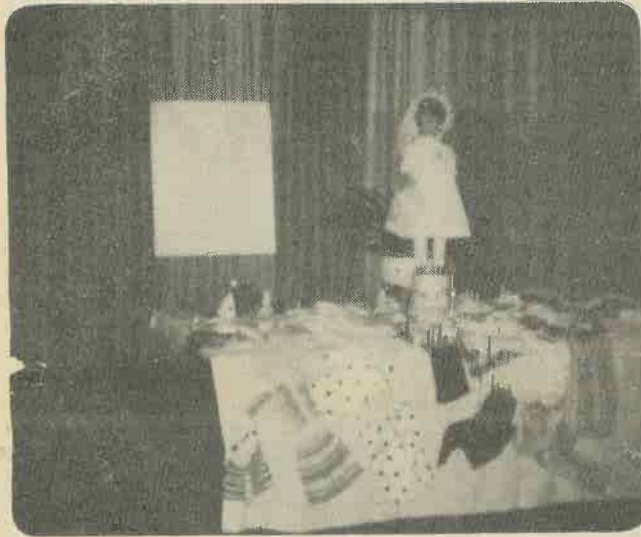
COURRIER DE DEUXIEME CLASSE
Enregistrement No 3099

Abonnement \$3.00 par année.

Soirée organisé pour les résidents du foyer



Les 29 et 30 juin avait lieu la vente des petits chefs-d'oeuvres confectionnés par les mains habiles des résidents du Foyer. Plus de 225 objets sont vite enlevés par des acheteurs ravis par la fantaisie et le fini des exhibits. Merci, à vous, gentils visiteurs et à l'an prochain



Les 26 et 3 juillet, des groupes de visiteurs de l'Age d'Or de Montréal sont venus déguster, en pique-nique sur le terrain du Foyer, le lunch succulent apporté par chacun et assaisonné par une soupe délicieuse et du thé offerts par le Foyer.

Après le dîner, visite des lieux, musique, chants, danse, jeu de marelle réjouissent invités et résidents, lesquels se sont prêtés gentiment pour la joie des visiteurs.

C'est à l'occasion de la visite du 3 juillet qu'eut lieu le tirage de la poupée, riche d'un magnifique trousseau d'au moins 150 morceaux préparés, en grande partie, par Mme Louise Beauséjour aidée de quelques jeunes. Ce vestiaire très varié aidé de plusieurs jolies et aux vains jeunes. Le profit des 310 livrets vendus servira à organiser voyages et loisirs pour les résidents du Foyer. Le billet chanceux, tiré par une visiteuse, portait le nom de Mme Wellie Lambert, laquelle fit présent du tout à la petite Sylvie Lagacé. Deux autres prix furent tirés. Un abat-jour très joli fut gagné par Mlle Johanne Bélanger et une mignonne poupée par Garde Vallières.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé de quelque façon au succès de ce tirage.

Le 6 juillet, les résidents du Foyer bénéficiaient d'un dîner champêtre succulent, abondant et agrémenté de chant et musique. Ce repas en plein air préparé par M. Mandoza Riopel fut très apprécié des pensionnaires. Nous renouvellerons ce repas communautaire pour la joie de tous.

Françoise Thibault c.s.l.

On s'amuse au Lac Croche



Le Père Noël est revenu le 24 juillet à l'Auberge du Lac Croche.



Le plaisir et les rires étaient de mise après la pluie de "ballounes" lancées par le Père Noël.



M. Modello, propriétaire a profité du Noël, en juillet pour souligner l'heureux anniversaire de mariage (? ans) de deux éminents résidents du Lac Croche, M. et Mme Gerry Bénard.



Jean Bédard de "Bédard Sports" Inc" peut être fier de sa première course relais organisée à St-Donat. Les cyclistes y sont allés à fond de train et le manque de résistance ne venait pas des coureurs... mais des bicyclettes. L'équipe en tête dans les derniers moments a vu la victoire s'envoler par suite du bris de la mécanique... Amère déception, mais belle victoire morale! Le malheur à fait le bonheur des jeunes Lavoie et Belhumeur qui furent déclarés vainqueurs.

Contrat de \$712,000 accordé pour des travaux de voirie

Le Ministre d'Etat responsable de l'Office de Développement de l'Est du Québec, le Dr Robert Quenneville, député du comté de Joliette-Montcalm, annonce que le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a accordé un contrat de \$712 150.13 à la firme Houle & Dauphinais Construction Inc., de Montréal, pour l'exécution de travaux de voirie dans son comté.

Le Dr. Quenneville fait savoir que ce contrat a été octroyé pour la construction de structures et d'approches audessus des rivières Lafontaine et Castor sur la route No. 18 (125)

Le ministre d'Etat précise que ces travaux couvriront une longueur de 0.326 milles. Ils seront effectués dans les municipalités de Chertsey et Entrelacs.

SOURCE: Dr. Robert Quenneville, Ministre d'Etat responsable de l'Office de Développement de l'Est du Québec et député du comté de Joliette-Montcalm. (418) 643-1718.

ATTENTION ATTENTION

POUR LA SURVEILLANCE DE VOTRE CHALET ET PELLETAGE DE COUVERTURE

MAURICE LAVOIE TEL. 424-2557
CLAUDE LAFLEUR TEL. 424-2384

ST-DONAT CO. MONTCALM QUE.

Saint-Donat prépare son "Festival des Couleurs"

Encore cette année, dans le cadre des Fêtes d'Automne des Hautes Laurentides, avec les villes de St-Jovite et Ste-Agathe en collaboration étroite avec l'A.T.L., le comité de la Municipalité de Saint-Donat est à mettre au point les derniers préparatifs pour que son "FESTIVAL DES COULEURS", les 26-27-28 septembre 1975 soit des plus intéressants pour les visiteurs.

Un des principaux comités formés qui devrait être le plus en évidence, est celui de la "RECEPTION"; parrainé par les Filles d'Isabelle dont Mme Marion est la présidente. Ce comité fait appel à tous les groupes d'Age d'Or, associations ou groupements sociaux qui viendront visiter St-Donat, lors de ce FESTIVAL DES COULEURS de le prévenir à l'avance de leur venue. Des guides leur seront octroyés gratuitement pour visiter. Ces guides pourront même dîner en même temps qu'eux, leur donnant les renseignements sur Saint-Donat et ses environs. Celui ou celle qui n'a encore vu St-Donat à l'automne lorsque ses feuilles prennent les plus belles couleurs inimaginables, manque ce que la nature lui permet de voir gratuitement; un éblouissement de couleurs, un festival de couleur impossible à décrire. Que ce soit, le long d'un des nos seize lacs ou du haut d'une montagne, la vue ne peut se lasser de contempler ces paysages de feu. Alors, prenez rendez-vous en téléphonant à 1-819-424-5941 ou écrivez au Journal local ALTITUDE 1350, C.P. 1350 St-Donat, P.Q. et nos guides seront là pour accueillir.

C'est un comité spécial de la

Chambre de Commerce de Saint-Donat sous la direction de Guy Paquette, qui coordonne les FETES D'AUTOMNE à Saint-Donat.

L'AFEAS représentée par Mme Irène Rivest, vice-président en collaboration avec Mme Yvette Lévesque, responsables des Cours aux Adultes verront à l'Exposition et à la vente des articles d'artisanat fabriqués par nos artisans locaux.

Le Comité du Rallye automobiles avec René Collin et Robert Ladouceur est déjà sur pied.

Le Comité des Finances avec Normand Campbell, Michel Monette et Guy Paquette verra à l'auto-financement du Festival.

Le Comité de la décoration avec Guy Beauséjour, représentant de la Municipalité. D'autres comités seront en action bientôt afin de rendre le travail de chacun plus intéressant.

L'unité Rothmans' sera à Saint-Donat servant de lien entre tous les comités.

Tous se passera sous la tente. Une tente pour la danse continuelle, une tente pour l'artisanat et une tente pour les "Boustifaille", car des "beans" et des tourtières seront servis. Un concours de tourtières aura lieu à cette occasion et un jury de "connaisseurs" distribueront des prix.

Ces trois jours de fête, les 26-27-28 septembre devraient être des plus réjouissants pour nos visiteurs mais, le spectacle féérique de nos montagnes rendra poétique toute âme bien née et tout coeur sensible à la beauté que seule le Créateur peut nous donner.

Festival des Couleurs... 26 - 27 - 28 septembre 1975

Lundi, 22 septembre: Tournoi de Golf des "DONATIENS" au Club de Golf St-Donat.

Mercredi, 24 sept.: Souper communautaire organisé par l'A.F.E.A.S.

Vendredi, 26 septembre: DONATIEN, LE SUISSE (mascotte de St-Donat) reçoit.

-Ouverture officielle des TENTES:

-une pour ARTISANAT: organisée par AFEAS et Cours aux Adultes.

-une pour la DANSE: musique canadienne et autres

-une pour la "Boustifaille": Fèves aux lard, tourtières.

SAMEDI, le 27 sept.: Pour les enfants et les jeunes parade de "la plus belle voiture ou la plus belle bicyclette décorée de feuilles d'automne", toute la journée. Pour tous: en soirée, danse dans la rue ou sous la tente (selon la température) avec violonneux et autres.

DIMANCHE, le 28 sept.: Rallye Automobile des Couleurs:

Visite de St-Donat.

5 heures: Fermeture des Tentes.

6h.30 "Souper de l'amitié" au sous-sol de l'église. Invités d'Honneur: les maires de St-Jovite et Ste-Agathe et des municipalités environnantes.

-Remise des trophées du concours de voitures

-Remise des trophées du Rallye automobile

-Tirage des gros lots, organisé par la CHAMBRE DE COMMERCE.

-SPECTACLE DE DANSES FOLKLORIQUES avec animateur

-DANSE POUR tous et tout les goûts.

-Permis de la Régie des Alcools

11.00 hres: DONATIEN: le Suisse nous dit "le Bonsoir" et rentre se coucher.

DURANT TOUTE LA SEMAINE:

COMITE DE RECEPTION: Organisé par les Filles d'Isabelle pour les groupes de l'Age d'Or, les Cercles et les Clubs Sociaux avec diners dans les Hôtels et visite scénique de St-Donat et ses environs.

DURANT LA FIN DE SEMAINE

UNITE ROTHMANS' sera sur la rue Principale pour communiquer le programme des activités et les renseignements.

Pour réservation immédiate: JOURNAL Altitude 1350.

1069, Principal St-Donat

Tél.: 424-5941.

ou C.P. 1350, St-Donat, JOT 2CO

Rallye Automobile

Festival des Couleurs. Fêtes d'Automne

Départ: Endroit: Salle Municipale.

Arrivée: Unite Rothman

Maximum 2 personnes par auto

INSCRIPTION

René Collin

327, du Collège

St-Donat, Cte Montcalm,

Tél.: 424-2455

BIENVENUE A TOUS

En potinant

Le mois dernier le Mot Caché était la collaboration de Carole LaFrance du Lac Croche. Si vous l'avez fait...vous avez appris pourquoi notre collaborateur habituel Bernard Therrien n'était pas avec nous.

- o - o -

Nous profitons de l'occasion pour lui offrir ainsi qu'à son épouse nos meilleurs vœux de BONHEUR.

- o - o -

Nous avons appris que le Zoo du président de la Chambre de Commerce M. Jules St-Georges ... a reçu sa première pensionnaire ... "une grosse tortue" dont la carapace mesurait 15 pouces de diamètre. Elle fut trouvée trotinant sur la route du Lac Ouareau-Nord... Est-ce un présage... faudrait-il appliquer la devise du fabuliste Lafontaine "Rien ne sert de courir... il faut partir à point".

- o - o -

Saviez-vous que la nouvelle carte électorale provinciale à l'étude "envole" St-Donat dans le comté LAURENTIDES-LABELLE?

- o - o -

Notez que Mme Suzanne Piché, agent pour la Commission d'Assurance-chômage reprendra ses heures de bureau à l'Hôtel de ville de 1hre à 4 hres le vendredi.

- o - o -

Au vernissage de l'Exposition de Gravures c'est avec regret que nous avons remarqué l'absence des autorités municipales.

- o - o -

Nous avons rencontré avec plaisir M. Marcel Masse à Saint-Donat. Il est parmi nous avec sa famille pour les vacances avant de retourner en Afrique en septembre.

LAURENTIAN RESTAURANT

氏 蘭 羅

Mets Chinois Exotiques
Exotic Chinese Food

MINIMUM DE LIVRAISON \$2.00
MINIMUM DELIVERY

Vos hôtes Claudette & Rosaire remercient tous leurs clients pour leur encouragement durant toute la belle saison.

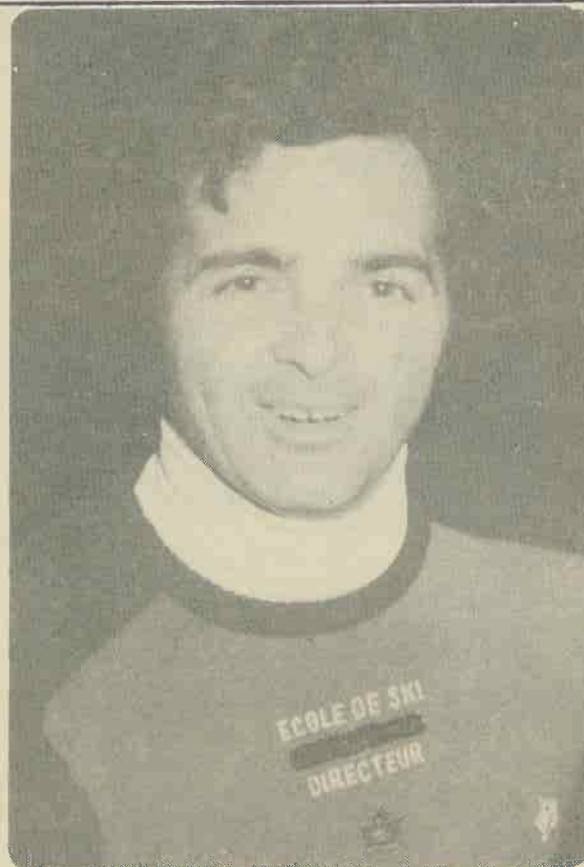
494 rue, Principale
St. Donat CTE Montcalm P.Q.

TEL: 424-2244

LA CROIX-ROUGE
TOUJOURS PRÊTE À AIDER

Date: 28 septembre
Heure: 1 heure
Prix: \$4.00 par auto

Durée: environ 60 milles
Rallye pour amateur.
Robert Ladouceur
248, Béland
St-Donat, Cte Montcalm,
Tél.: 424-3223



Don Dairy devient directeur de ski au Mont Garceau pour la prochaine saison. Il est membre Senior de l'Alliance des Moniteurs de Ski du Canada

Boutique de sport

Don Dairy

480 rue Principale,
St-Donat.
Tél.: 424-3011

Jeans
Vêtements de sport Chandails
Tennis

Souliers de sport: Enfants et Adultes.

Equipement de sport
Golf Tennis

Souliers de golf: Enfants et Adultes.

TOUS LES VETEMENTS D'ETE
EN SPECIAL!



La Caisse Populaire Desjardins de Saint-Donat

St-Donat, Cité Montcalm 18 juillet 1975

Avis de convocation

Aux membres de la Caisse Populaire de St-Donat de Montcalm.

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de votre Caisse sera tenue à St-Donat de Montcalm, au sous-sol de l'église de St-Donat le 13 août 1975 à 7 hres P.M. aux fins de recevoir et d'étudier les rapports du Conseil d'administration, de la Commission de crédit et du Conseil de surveillance, d'adopter le partage des trop-perçus, d'adopter le montant maximum d'emprunt, de procéder à l'élection des dirigeants et de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée. Cet avis est donné par ordre du Conseil d'administration, à St-Donat ce dix huitième jour de juillet 1975.

Léonard Bertrand
M. Léonard Bertrand, Secrétaire.



**ENSEMBLE
ON
Y
GAGNE**

Invitation

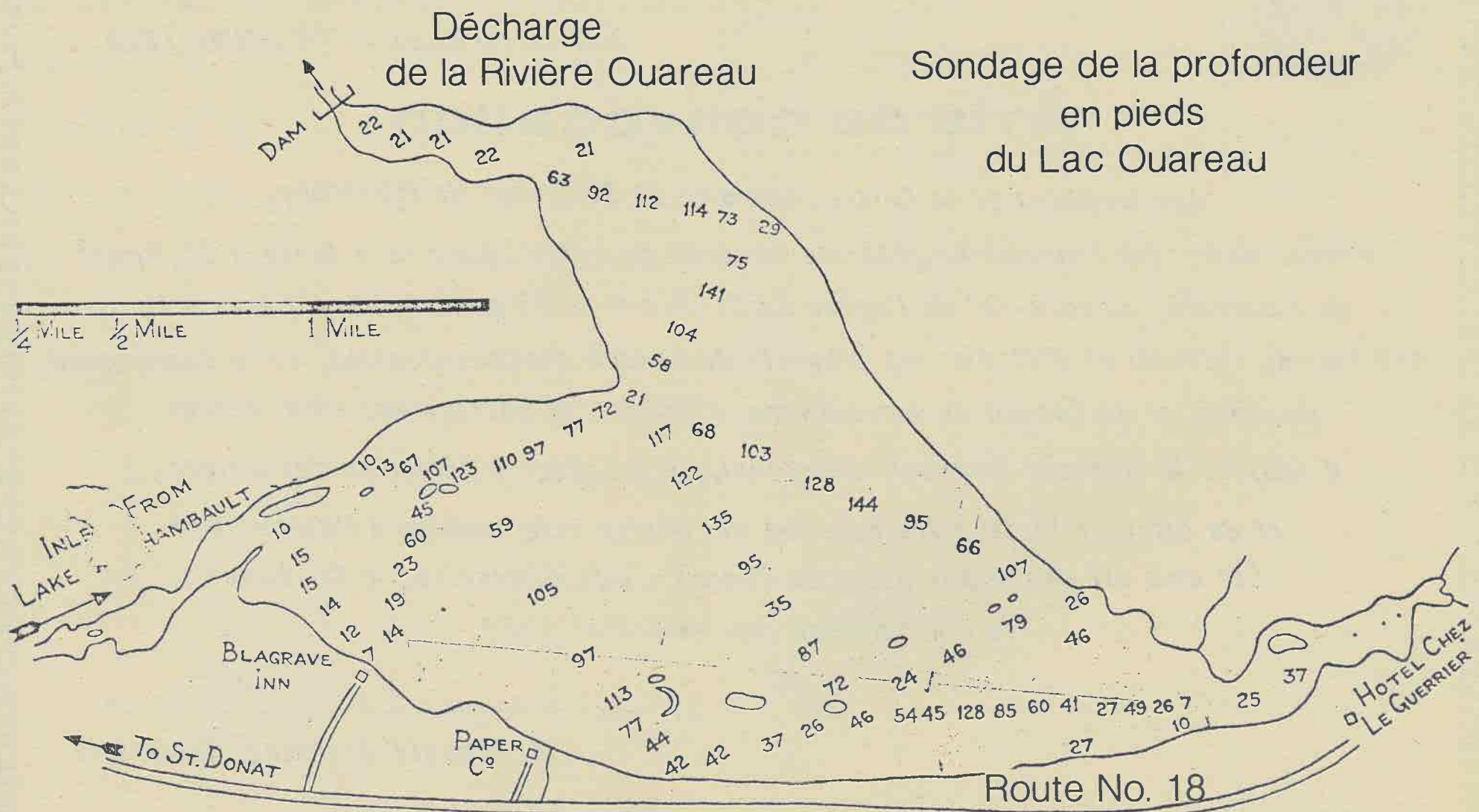
Les membres du Conseil d'administration de la Caisse Populaire de St-Donat vous invitent cordialement à l'inauguration de votre Caisse Populaire le 13 août 1975 à 9 hres P.M.

Immédiatement après l'assemblée générale. Un buffet sera servi.

Votre présence témoignera de l'intérêt que vous manifesterez à votre Caisse.

Léonard Bertrand
Léonard Bertrand, Secrétaire.

M. Marcel Mesmer remet un document précieux au Journal ALTITUDE 1350



Suite à une rencontre imprévue au chalet d'un des premiers donatiers de "fin-de-semaine" du Lac Ouareau, soit en 1947, M. Marcel Mesmer a causé toute une surprise à Guy Paquette, direc-

teur du Journal, en lui remettant une carte inédite de la profondeur du Lac Ouareau, établie par des étudiants de l'Université McGill durant leurs vacances à cette époque.

Plusieurs des "Anciens" de St-Donat se souviendront du nom des Hôtels de ce temps-là. Beaucoup de changements depuis...mais la profondeur du lac ne doit pas avoir changé!

Lac Réserve

Route 125
Lac Ouareau
St-Donat

*Ambiance
chaleureuse*

Buffet

*Tous Les
Samedi*

18.00
à
21.00

TEL.: 424-2441

Viandes froides

Sucreries

Fruits de mer

Personnel attentif

Choix complet des meilleurs vins

Exposition de Gravures de la BANQUE PROVINCIALE.

Samedi soir, le 12 juillet avait lieu en l'Ecole Ste Bernadette, le vernissage de l'EXPOSITION DE GRAVURES DE LA BANQUE PROVINCIALE, à St-Donat.

M. Gaston Bertrand, Directeur général aux Relations Publiques de la Banque Provinciale et M. René Cousineau, secrétaire-général de la Banque Provinciale venus de Montréal pour cet événement étaient très heureux de rencontrer les Membres du Centre Culturel de St-Donat ainsi que de nombreuses personnalités de St-Donat.

Cette exposition itinérante de gravures, de la Banque Provinciale compte 250 tableaux presque exclusivement d'artistes canadiens. Les vues de la Banque Provinciale sont de contribuer à développer chez nous la gravure canadienne et à favoriser l'éclosion de nouveaux talents; à diffuser cet art dans le public à l'occasion des expositions itinérantes à travers la Province et en dehors du Québec et à associer le personnel de la Banque à cette entreprise en décorant les succursales et les bureaux du siège social de gravures faisant partie de la collection.

Durant 2 semaines plus de 700 personnes ont profité de l'occasion pour admirer et se familiariser avec cette forme d'art nouvelle pour plusieurs.

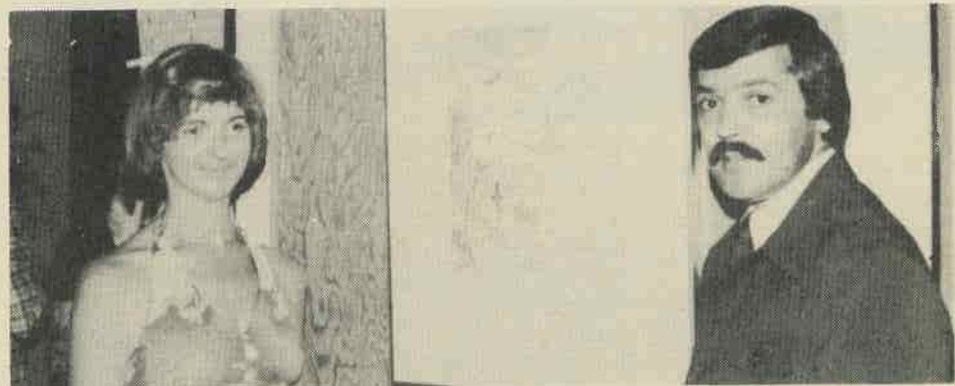
Nous pouvions admirer dans la salle voisine de nombreux travaux d'artisanat exécutés par des donatienne et donatien; nappes crochetées, chales tricotés, ceintures fléchées, macramé, etc, même quelques animaux empaillés.

Dimanche le 27 juillet lors de la fermeture une gravure fut remise au Centre Culturel pour sa collection et une deuxième gravure fut tirée au sort parmi les billets remis gratuitement à chaque visiteur durant ces deux semaines. Madame nous sommes reconnaissant à la Banque Provinciale pour cette largesse envers le Centre Culturel Saint-Donat et de toute la population donatienne toujours avide et soucieuse de voir, de connaître de plus en plus de belles choses.

Lucille Paquette.



Les employés de la Banque Provinciale de St-Donat admirent la gravure offerte par la Banque Provinciale de Montréal au Centre Culturel de St-Donat. Madame Rachel Nielly, présidente provisoire reçoit cette pièce qui fera désormais partie de la collection de notre Centre Culturel



Mme R. Nielly et M. Serge Falardeau montrent ici, la gravure offerte par la Banque Provinciale et tirée au sort parmi les billets remis à chaque visiteur durant l'exposition. Cette gravure a été gagnée par Mme Girardin de Montréal.



Mme R. Nielly en compagnie de M. René Cousineau, secrétaire-général de la Banque Provinciale et Madame Cousineau, M. Serge Falardeau, gérant de la Banque Provinciale locale.



Mme Marcel Cailloux, M. Réjean Nielly et M. Gaston Bertrand, directeur général aux relations publiques de la Banque Provinciale.



Mme Migneault désireait reprendre "Son beau sourire"... M. Serge Falardeau et Mme Nicole Falardeau, secrétaire du Centre Culturel, l'encouragent!



Une foule nombreuse est venue assister au vernissage.



La fin Joyeuse du cocktail...lors du vernissage!

EES
ENTREPRISES ELECTRIQUES ST-DONAT INC.
ENTREPRENEUR ELECTRICIEN
paul duplessis, 819-424-2648
c.p. 339 st donat, co. montcalm

JOURNÉE MERCURY ST-AGATHE
Tél.: Ste-Agathe 326-3887-8
R. Fournel Inc.
Représentant à St-Donat : Jean-Marie Guénette, Tél.: 424-2711
850, rue Principale, Ste-Agathe-des-Monts, P.Q.

Tél.: St-Donat 424-5325
Pierre Trudel, c.a.
Boileau, Trudel & Associés
comptables agréés - chartered accountants
560, boul. Henri-Bourassa, ouest
Suite 115 Montréal

LA NOUVELLE USINE D'EPURATION EST EN MARCHE.

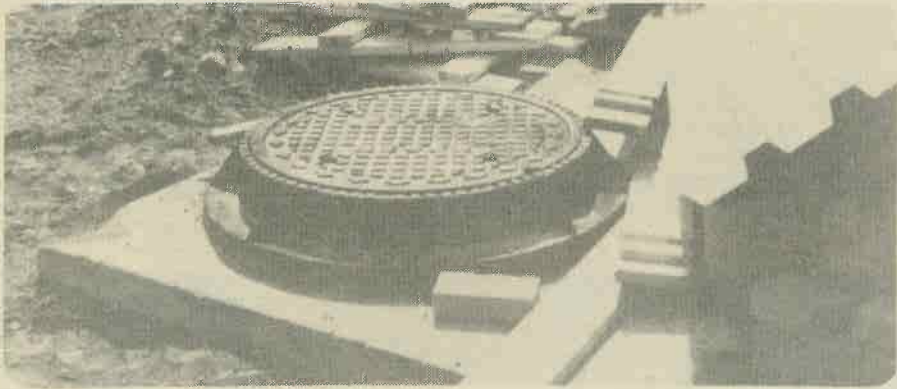
Depuis une quinzaine de jours, soit après le raccordement du courant par l'Hydro-Québec, la nouvelle usine d'épuration rejette dans l'étang d'oxydation une qualité d'eau propre évaluée à 90%, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux anciennes conditions qui étaient jugées tout de même satisfaisantes. Une fois

les pompes installées pour "gicler" l'eau de cette étang fermé sur le sol approprié, nous pourrions dire que nous possédons à St-Donat l'usine la plus adéquate du Québec et même du Canada.

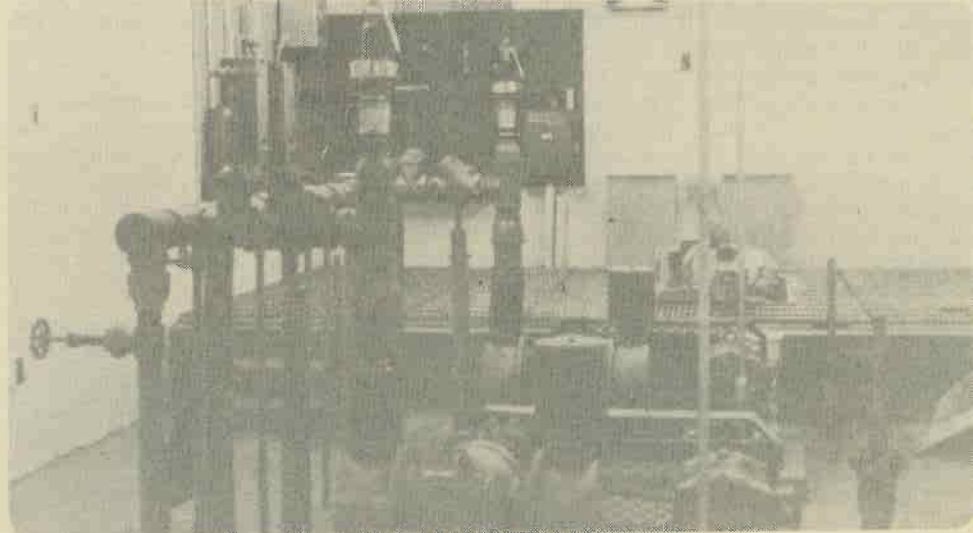
Nous étions plus qu'étonnés de voir cette eau claire sortir de l'usine après l'avoir vue

de toutes les couleurs à son entrée.

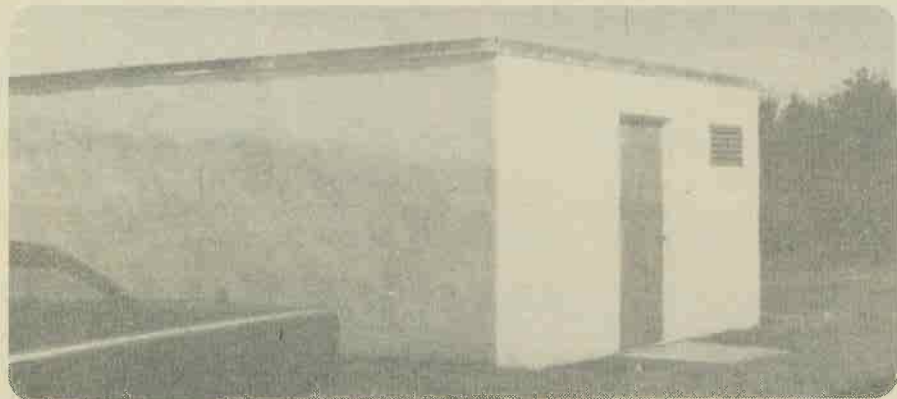
De puissants jets d'air et d'eau fournissent l'oxygène nécessaire à cette transformation miraculeuse. En passant, pourquoi ne pas organiser une visite publique qui permettrait à plusieurs donateurs de constater "de visu" ce changement radical.



C'est par cette bouche d'égout que passent toutes les eaux usées avant d'entrer dans l'usine.



Seulement, ce n'est pas l'endroit pour donner une conférence de presse. on ne s'y entend pas parler.



Cette unité, tout en ciment, plutôt petite contient tous les panneaux électriques, les moteurs et tout le système de tuyauterie nécessaire à la bonne marche de l'usine. Une propreté remarquable y règne et le système ne paraît pas trop compliqué.



Un système de barres de fer retient les résidus comme papier ou morceaux de bois, Tous les matins, un employé municipal doit nettoyer cette partie.



L'ingénieur, M. Pierre Granger surveille la bonne marche de l'installation.



Peut-être qu'un jour, même cet étang... pourra conserver le poisson???



Près de la plage publique sur le lac Archambault, saviez-vous que tous les matins, un employé municipal va vérifier en descendant sous terre et sous le niveau d'eau, cette mini-usine de pompage? La aussi, la propreté est tout à l'honneur du surintendant de la voirie municipale, M. René Collin.

"J'en ai pour tous les goûts..."



...servez-vous!"

Lucien Foisy

votre agent Molson

Le président du Comité des Fêtes du Centenaire de St-Donat est honoré



Lors d'une réception offerte par la Municipalité au Comité organisateur des Fêtes du Centenaire de St-Donat en 1974, une magnifique plaque souvenir en fer décoré, oeuvre de Jean Rémy, artisan de St-Donat, qui durera certes... plus de 100 ans, fut remise à M. Réjean Gaudet pour son magnifique travail et dévouement durant l'année. Sincères félicitations! Nous voyons sur la photo M. Victor Granger, conseiller aidant M. Gaudet à "soutenir" cette plaque-souvenir représentant les armoiries de la Municipalité.

Procurez-vous vos coupons de participation à votre bureau de poste local tel que celui-ci

Jouez gagnant avec les timbres-jeux!
Be a winner with Olympic Action Stamps!

\$3,000. en prix!
\$3,000. in prizes!

Cette carte postale vous permet de jouer gagnant au concours d'une valeur de plus de \$3,000 organisé par le ministère des Postes pour toute la durée du mois d'août 1975.

Les prix à gagner sont des reproductions sur métaux précieux des timbres-jeux olympiques de la deuxième émission:

- 5 ensembles "combinés" (or, argent et bronze) d'une valeur de \$300 chacun;
- 25 ensembles "argent" d'une valeur de \$50, chacun;
- 30 ensembles "bronze" d'une valeur de \$20, chacun.

ET

- 3 ensembles de monnaie olympique de la deuxième série d'une valeur totale de près de \$200.

JOUEZ GAGNANT!

QUATRE CONDITIONS ESSENTIELLES:

1. Ecrivez sur cette carte votre nom et votre adresse complète, y inclus votre code postal.
2. Affranchissez d'un timbre-jeu.
3. Postez la carte (l'adresse est inscrite au recto) avant le 31 août 1975 à minuit.
4. Si votre nom est choisi, vous devrez répondre à une question pour vous qualifier.

A noter:

- Les noms des gagnants seront tirés au hasard.
- Les employés des directions des Affaires publiques et de la Commercialisation du ministère des Postes ne peuvent participer au présent concours.

JOUEZ GAGNANT DE TOUTE MANIÈRE, puisque par l'achat des timbres-jeux, vous aidez NOS athlètes canadiens à gagner des secondes et des centimètres lors des compétitions.

Postes Canada / Canada Post

This postcard entitles you to participate in a \$3,000 draw in a contest organized by the Post Office to last during the entire month of August 1975.

The prizes to be won are reproductions on precious metal of series II of the Olympic Action Stamps, as follows:

- 5 "combined" sets (Gold, Silver, Bronze) — \$300 value each
- 25 "Silver" sets — \$50. value each
- 30 "Bronze" sets — \$20. value each

AND

- 3 sets of the second series of Olympic Coins — total value \$200.

BE A WINNER!

FOUR BASIC CONDITIONS:

1. Write your name, address and postal code on this card.
2. Frank it with an Olympic Action Stamp.
3. Mail this self addressed card before midnight August 31, 1975.
4. If your name is drawn you must answer a skill testing question in order to qualify.

PLEASE NOTE:

- The winners will be drawn by lot.
- Public Affairs and Marketing employees of the Post Office may not participate in this draw.

You are a winner in any case since you will be helping Canadian athletes save seconds and centimeters during the games.

RAPPORT FINANCIER des Fêtes du CENTENAIRE ST-DONAT 1974

		Soirée "Foyer St-Donat"	7.46
		Ecussons brodés du Centenaire	519.26
		Macarons du Centenaire	103.50
Secrétariat:	302.00	Donatien Le Suisse (Promotion)	396.24
Enseignes "Centenaire" route 329 et 125	784.73	Foire d'Automne	100.00
Blazon de l'Hôtel de Ville	103.63	Disques du Centenaire	358.29
Réception Civique	213.58	Soirée de clôture (14 déc. 74)	1,579.42
Réveillon Messe Minuit	138.80	Publicité	3,791.28
Concours "Sculptures de glace"	74.00	Souvenirs au Président	70.20
Concours de pêche, Lac Archambault	223.85	Concours de Photographie	30.24
Mascarade des Jeunes sur glace	47.92	Livre du Centenaire	5,693.30
Panneau réclame (centre du village)	21.60		14,035.89 - 3,057.66 10,978.23
Joute Hockey Midget: St-Donat vs Acton Vale	38.68	Provenance de fonds	
Bal Masqué	762.30	Avance de la Corp. Municipale	10,000.00
La Sagouine	121.09	Don Du Gouvernement Provincial	1,000.00
Dégustation Cidre & Fromage	48.00	Don de Indusmin Ltée	500.00
Dégustation Vin & Fromage	312.35	Intérêts & Boni (Caisse Pop)	35.72
Semaine d'Embellissement	93.02	Total	11,535.12
Chanteurs de Granby	113.24	Coût du Centenaire	10,978.23
Médailles du Centenaire	699.28	Balance remis à la Corp. Municipal	557.49
Fête de l'Eau Pure	185.43		
Journée des Mycologues	9.36	Ce rapport fut remis par M. Denis Lamarche,	
Rally Automobile	131.00	trésorier, du Comité des Fêtes du Centenaire	
Chorale C.U.M.	19.50	St-Donat.	

Pour réserver
VOTRE

Album-
Souvenir

Appelez 424-5941

Et nous vous la livrerons



Normand Campbell

NOTAIRE ET CONSEILLER JURIDIQUE

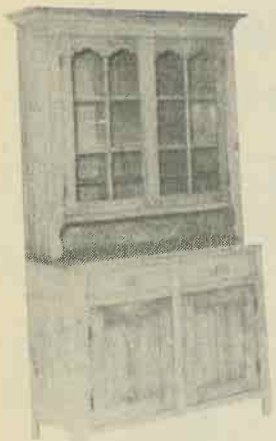
Bureau du lundi au Samedi
de 9 00 à 17.00 heures;
En Soirée
de 19.00 à 21.00 heures;
Mercredi pas de bureau.

TÉLÉPHONE: (819) 424-2882

BUREAU: 253 RUE AUBIN

CASE POSTALE 238

ST-DONAT, CTÉ MONTCALM



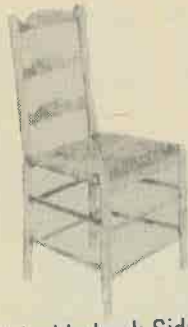
1705 Hutch with Glass Doors
55"W x 14 1/4"D x 48 3/4"H



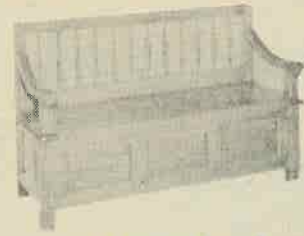
1824 Ladderback Rocker
24"W x 30"D x 42"H



1825 Ladderback Arm Chair
26"W x 20"D x 36"H



1826 Ladderback Side Chair
18"W x 17"D x 36"H



1827 Rustic bench
55"W x 17"D x 34"H Seat 17"H



1818 Trestle Table
72"W x 36"D x 30"H



1800 End Table Night Table



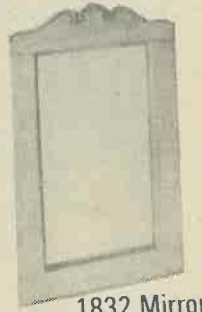
1840 Coffre/Chest Table
41"W x 23"D x 21"H



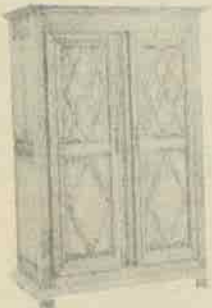
1815 Coffee Table
50"W x 24"D x 17"H



1841 Lamp Table
27"W x 22"D x 22"H



1832 Mirror
22"W x 33"H



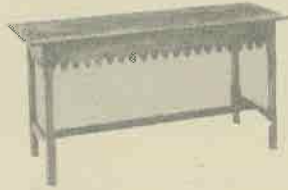
1839 Armoire
54 1/2"W x 22"D x 75"H



1811 Desk
34"W x 18"D x 38"H



1838 Double Pedestal Desk
64"W x 25"D x 30"H



1842 Console Sofa Table
60"W x 18"D x 29"H



1711 Desk
38"W x 24"D x 38 1/2"H



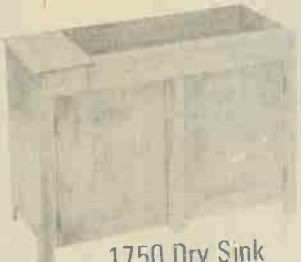
1835 Panel Headboard
40"H 3'3" size
1836 4'6" and 5'0" sizes.



1810 Double Commode
68"W x 20"D x 30"H



1819 Cigarette Table
14"W x 12"D x 19"H



1750 Dry Sink
52"W x 20"D x 34"H



1828 Bench
72"W x 16"D x 17"H



1740 Washtub



Le mobilier de pin
"Early Canadiana"
de Simmons

De superbes meubles de pin véritable qui évoquent la vie des Canadiens aux 18e et 19e siècles - en deux versions admirablement réussies. La collection "Seigneurie" reflète l'ambiance des premières années du Canada français tandis que la collection "Country Museum" rappelle l'héritage du Haut-Canada. Pin massif séché, ferrures en

fer et en laiton moulé, choix de finis pin antique ou pin naturel cirés et polis à la main afin d'ajouter à la richesse de l'apparence.

Ces collections comptent plus de quarante meubles comprenant commodes, tables, chaises, armoires, lits, bureaux, tables à café et tables d'appoint.



1833 Diamond Headboard
40"H 3'3" size
diamond point design pine
panels. 1834 4'6" / 5'0" size



1837 Canopy Bed
60 1/2"W x 82"L (Inside Dimension)
Overall Height - 84"



1700 Washstand Table
32"W x 17"D x 36"H

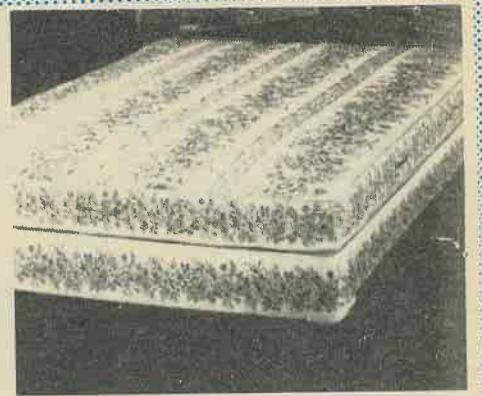


1751 Blanket Box
36"W x 19"D x 20"H

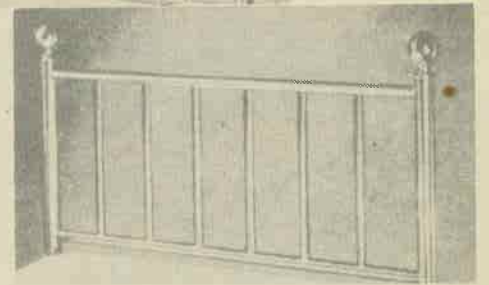
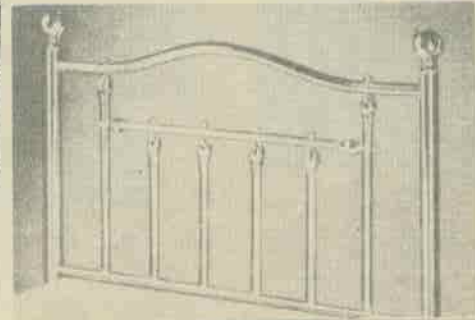


435, Rue Principale 424-2133
ameublements
Barbeau & Garceau enr.

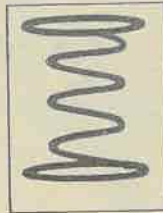
SIMMONS



Simmons Beautyrest



Avantages des ressorts Adjusto-Rest



Les ressorts Adjusto-Rest, en acier trempé, deviennent plus fermes à mesure que le poids augmente et sont entrelacés pour un support plus uniforme. Les 405 ressorts (dans le 54") assurent un support ferme et confortable, de la tête aux pieds.

- Ces ensembles "Slumber Quilt" sont approuvés par le Bureau Eaton de Recherches
- Beau recouvrement en rayonne imprimée, piqué à aiguilles multiples sur feutre de façon à rester en place
- Coussinage de sisal et d'épais rangs de feutre blanc pour plus de confort
- Côtés préformés en feutre pour aider à prévenir l'affaissement
- Sommier assorti à 72 ressorts (dans le 54") pour support adéquat. Fabrication du Québec
- Ressorts du sommier avec barres stabilisatrices pour un support ferme

435, Rue Principale 424-2133

ameublements

Barbeau & Garceau enr.



Le tir à l'Arc à la cité de Joliette



Le tir à l'arc était et le sera encore plus l'an prochain le point de mire de bien des sportifs à Joliette lors des pré-olympiques en juillet dernier.



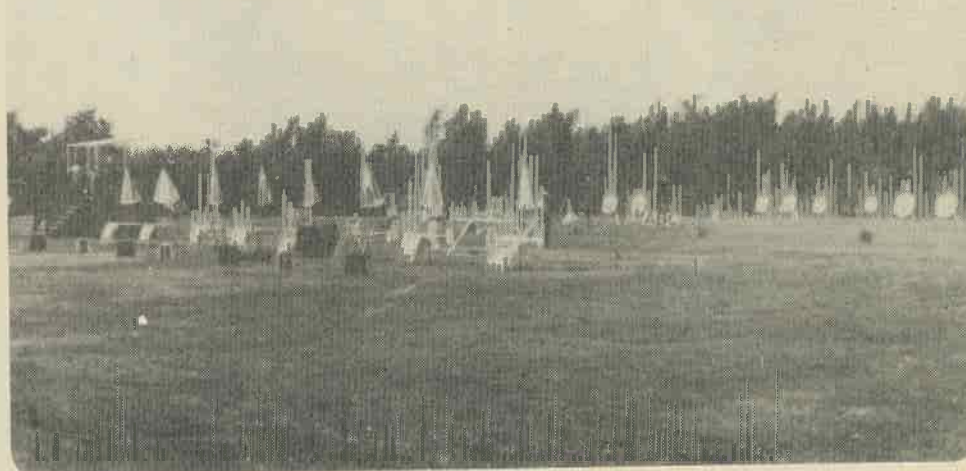
Son honneur le Maire de Joliette, M. Rivest et son épouse, tout heureux de leur grand succès et M. Charles Latulippe, secrétaire-particulier adjoint du Ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Sports, M. Phaneuf.



Une figure bien connue de tous et qu'il fait plaisir de revoir; M. Jean Béliveau, président d'honneur de l'organisation de Tir à l'Arc.



Le défilé des athlètes venant de neuf pays. Nous avons eu un avant-goût émouvant du défilé de l'an prochain.



La cité de Joliette a raison d'être fière de son magnifique terrain conçu pour le Tir à l'Arc.

DEPOSITAIRE de tous les accessoires

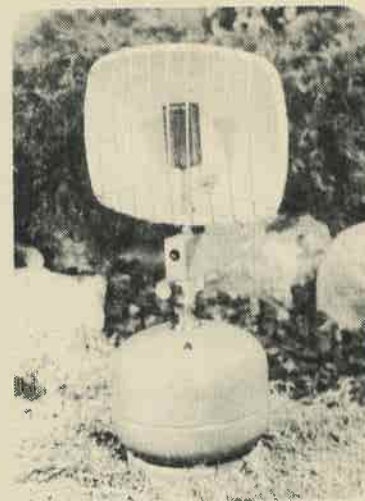
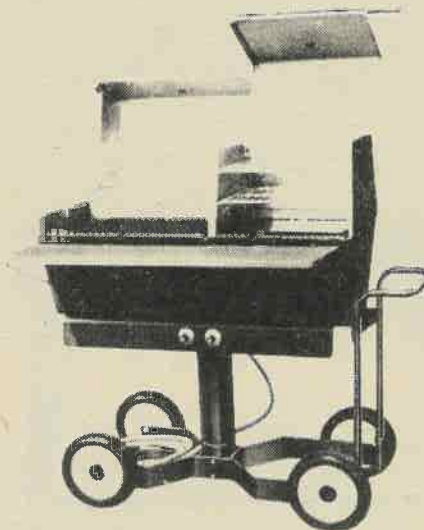
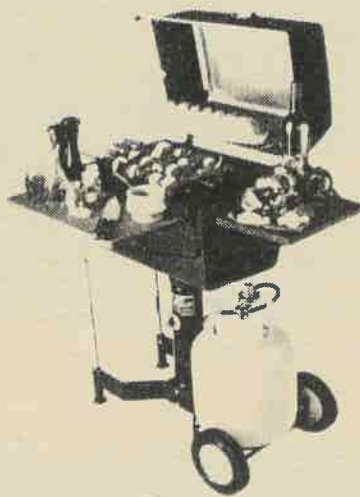
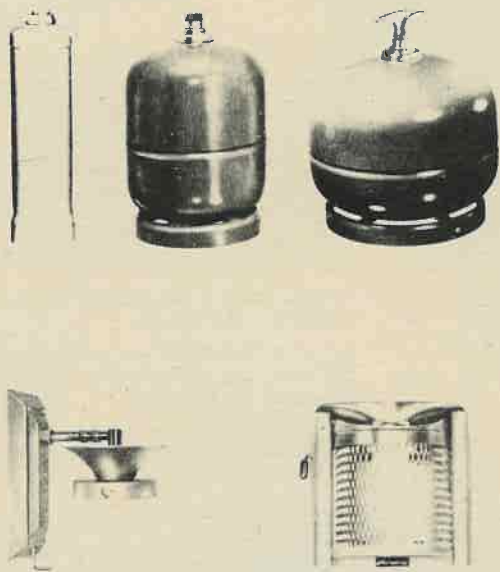
● VENTE

● SERVICE

● INSTALLATION

● REPARATION

au gaz propane



PETROLES LAURENTIENS INC.
DISTRIBUTEUR

147, Principale

Tél.: 424-2683



5e ANNIVERSAIRE DE LA PAROISSE N.D. de la GARDE.

La chaleur était excessive, samedi soir le 2 août à la Chapelle Notre-Dame-de-la-Garde au Lac Croche... Mais la chaleur humaine y était encore plus intense.

Un "ptit-curé" qui est "toute-là", un comité paroissial dépareillé et des paroissiens présidents et de fins-de-semaine qui viennent chercher dans l'enceinte d'une chapelle toute-simple le "pain-de-vie" et la pensée chrétienne qui les aideront à accomplir le mieux possible leur tâche hebdomadaire.

La communauté chrétienne de N.-D. -de-la-Garde qui groupe 580 familles résidant autour des lacs Sylvère, Croche et Ouareau-Nord reflète l'amitié et la joie de vivre. Et l'Abbé Jean Levert en proclamant la fin-de-semaine du 5e anniversaire ouverte nous donniait combien était douce pour lui sa vocation "de rassembleur" et qu'avec nous tous, il avait le goût de chanter, de fêter, de saluer, de sourire et de se sentir parents.

Après la messe le TOAST DE L'AMITIE fut servi permettant à tout et chacun de jaser et de blaguer amicalement. Un feu d'artifice a clamé dans ce beau ciel d'août "qu'à la Chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde les gens sont heureux."

Lucille Paquette

Voici un peu d'histoire tiré du feuillet paroissial de la Communauté chrétienne Notre-Dame-de-la-Garde.

29 Août 1957: La mission N. -D. de la Garde est ouverte par le curé J. Antime Sicotte: les trois syndics sont Gabriel Riopel, Frank Brisson, Armand Provost qui a donné le terrain de la chapelle.

3 Nov. 1957: bénédiction de l'église par Mgr. André Ouellette.

Entre 1958 et 1962: la paroisse est desservie par les prêtres de St-Donat.

1963: l'abbé Auguste Legault vient durant les semaines estivales

1964: Le Père Garon passe les semaines estivales.

23 Mai 1965: Arrivée de l'abbé Jean Levert pour la période mai-sept.

29 Mai 1965: Achat du presbytère

Automne 1968: Isolation du plafond de l'église et installation du système de chauffage. (durant 1968, la chapelle fut ouverte du 5 mai au 3 novembre).

Jour de l'An 1970: Première messe en hiver. Août 1970: La paroisse est déclarée autonome par Mgr. Ouellette et Jean Levert est nommé responsable et devient premier curé de la nouvelle paroisse. Les premiers marguilliers: Jean Miron, Jacques Favreau, Germain Simard, Roland Morin, Gabriel Riopel et Robert Vennes.

Autres marguilliers depuis l'érection: R. Turcot, E. Dubois, J-G. Provost, R. Wolfe, M. Labelle, A. Faucher, M. Richard, J.P. Meunier, R. Loïselle, Mme A. Marceau, L. Desroches.



M. Frank Brisson et M. Ivan Brisson de St-Donat sont revenus avec joie "brasser" d'anciens souvenirs au Lac Croche.

1973: Création d'un Comité paroissial formé de citoyen(ne) résidents Ce Comité organise deux bazards en 1973-1974.

Autres faits: Notre petite église n'a jamais cessé de croître depuis le début de son histoire: la participation aux célébrations dominicales n'a pas connu le déclin sérieux que le Québec a connu au cours des années 1960. Certains chiffres parlent par eux-mêmes:

Collectes à l'église	1958:	\$2,326.16
	1965:	\$2,910.22
	1969:	\$3,393.26
	1972:	\$6,168.09
	1974:	\$7,210.55



M. Frank Brisson, un des premiers syndics de la chapelle du N.-D. de la Garde posant avec M. Jean Levert, curé, devant le "gâteau" symbolique du 5e anniversaire.



Une assistance recueillie assistait à cette messe du 5e anniversaire. Nous voyons au premier rang, à droite M. Gabriel Riopel un des premiers syndics de la chapelle.



Les pieux fidèles ont joyeusement fraternisé et échangé de gais propos à l'extérieur durant le feu d'artifice qui suivit.



Montréal: 522-3151
3585 Rachel Est

ST-DONAT EXPRESS
TRANSPORT GÉNÉRAL

Service de transport quotidien - Daily Transport Service

Prop.: Maurice et Yves ST-GEORGES St-Donat: 1-819-424-2288
687 rue Principale

JEAN VOIZELLE
représentant



LES ARTISANS

417 Principale
St-Donat, Québec
Bur.: 753-4249 Rés.: 424-3101



MOTONEIGISTE.....

AVIS vous est donné.

Ce n'est pas une blague... malgré la chaleur, il faut déjà penser à l'hiver qui vient.

Tous les membres du Club de Moto-neige St-Donat Inc. recevront bientôt une lettre les conviant à l'Assemblée Générale du Club et à l'élection du nouveau conseil d'administration pour l'année 75-76.

Un rapport financier de l'année écoulée vous sera transmis.

--Vous êtes content de l'année dernière... Venez le dire!

--Vous êtes mécontent.... Venez le dire!
--Vous êtes indifférent... Venez quand même le dire!

Il est préférable de donner son opinion au début de la saison ainsi le programme sera susceptible de plaire au plus grand nombre...

P.S.... La convocation lorsque tu la recevras... colle-la sur la porte de ton réfrigérateur... comme tu manges tous les jours... tu ne l'oublieras pas..... !!



TRACTEUR FORESTIER

JD540-A



Représentant: M. Bernard Leblanc

EQUIPEMENT SAGUAY LTEE

LAC-SAGUAY, P.O.

CTE LABELLE

JOW 1L0

Tél.: 278-3271

Saint-Donat le 26 juin 1975

Re: Marathon de nage Provincial

A qui de droit,
Je tiens personnellement à vous remercier au nom de la Chambre de Commerce et de l'Association des Nageurs de fonds du Québec, pour votre appui financier qui a contribué à l'avancement de nos nageurs "Québécois" dans le domaine du longue distance.

Peut-être avez-vous permis à certains de s'apercevoir qu'avec un peu d'entraînement, ils pourraient nous représenter dans les Marathons Internationaux.

Aussi, je me dois de vous faire le compte-rendu des dépenses qu'occasionne un Marathon réunissant 4 parcours différents et un nombre de 48 concurrents.
Montant récolté: \$1,471.00

Dépenses:

-Trophée	\$231.00
-Frais de poste	12.50
-Location d'embarcations	50.00
TOTAL	293.50

Bourses: 15 milles Professionnel

-Yvon Montpetit 1er	400.00
-Réjean Lacoursière 2è	300.00
-Georges Blasy 3è	200.00
-Jacques Fordham	80.00
-Georges D'Astous	60.00
-D.Corpus	60.00
-Daniel Piché	50.00
-Daniel Boyle	30.00
-André Desjardins	Médaille

Total: \$1,180.00
Total des dépenses: \$1,473.50

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec moi à 424-3052 ou avec Jules St-Georges à l'Hôtel de Ville.
Julien Boudreau
Responsable.

PAROISSE ST-DONAT
Comté de Montcalm

Campagne de financement

Ta paroisse
dans le besoin...
te lance un appel....

• As-tu déjà souscrit
à la campagne ?

Grâce à la collaboration
et à la confiance de ceux
qui ont déjà répondu à
cet appel, nous avons pu
recueillir:

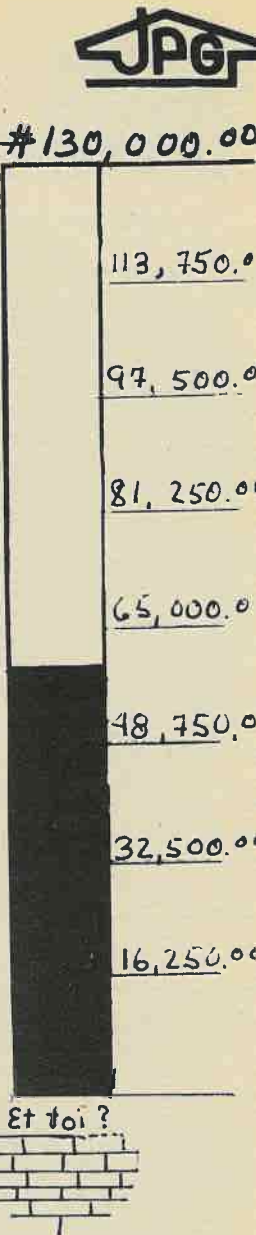
\$ 57,600.00

Ainsi,
239. résidents ont prêté 35,300.00
.126. résidents en chalets. 22,300.00
ou étrangers

Certaines contributions nous ont fait
réellement comprendre jusqu'à quel point

les vrais paroissiens de St-Donat étaient attachés à leur
paroisse et fiers d'y collaborer. C'est ce qui nous a permis de
tenir et nous donne le goût d'aller jusqu'au bout.

MERCI



VOUS CHERCHEZ UN BEAU COIN !
Situé sur le Lac Ouareau, près de l'Hôtel La Réserve,
(ferme de Damas Morin) **TRES BEAUX TERRAINS,**
vue fantastique sur le Lac OUVAREAU.
Accès à la plage privée, réservée pour les
propriétaires seulement
Nous construisons selon vos spécifications
FINANCEMENT POSSIBLE

Venez faire un tour
en fin-de-semaine

Paulo Gaudet
424-5716

*L'Association des Propriétaires
du Lac Sylvère Inc.*

*

ELECTION AU LAC SYLVERE

L'Assemblée Générale Annuelle pour l'élection de des nouveaux directeurs de notre Association était tenue le 21 juin dernier dans la Chapelle Notre Dame de la Garde du Lac Croche.

Nous tenons à remercier les nombreux propriétaires présents, qui conscients de leur devoir et de la nécessité de notre Association, se sont dérangés pour venir élire leurs nouveaux directeurs.

Messieurs Alain Deroy, Charles Héroux et Jacques Jacob étaient élus directeurs en remplacement des directeurs sortants Jean Barry, Jules Rousseau, Nelson Théoret.

Lors d'une assemblée spéciale tenue à la résidence du directeur Louis Desroches, lot 74 au Lac Sylvère, dimanche le 29 juin suivant, les directeurs Roger Perrin, Jean Boucher, Alex Vicas, Paul Gravel, Alain Deroy, Charles Héroux, Gérard Kelly élirent leur nouveau bureau de direction en nommant le directeur Louis Desroches, président, le directeur Alain Deroy secrétaire-trésorier.

Nous tenons à assurer tous les propriétaires du Lac Sylvère que leur nouveau bureau de direction ne ménagera ni temps ni effort, pour continuer notre lutte contre la pollution des eaux et le mieux être de nos résidents.

Nous remercions les directeurs sortants pour le bon travail qu'ils ont accompli durant leur terme. Je m'en voudrais ici de ne pas souligner que c'est avec regret que nous avons dû accepter le départ de notre président Monsieur Jean Barry qui durant les trois dernières années s'est dévoué sans compter au sein de notre Association et a vu au cours de son terme la réalisation de notre nouvelle route d'entrée, qui fait la joie de tous.

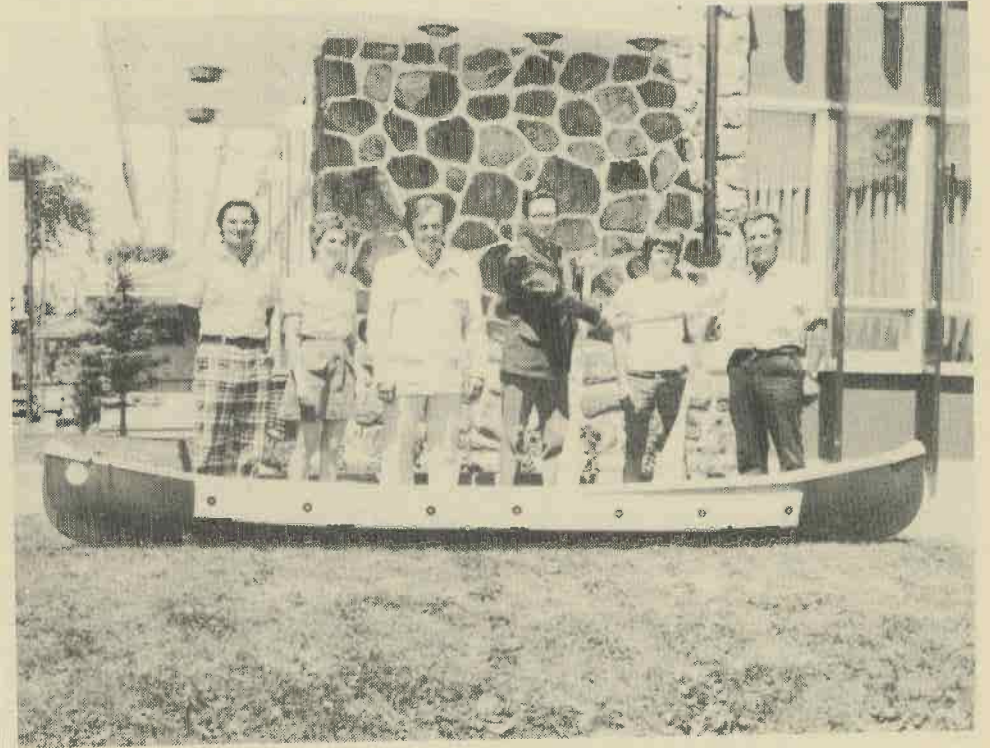
Louis Desroches, président.



En mon nom personnel, et aux noms de tous les directeurs de notre Association, je tiens à remercier tous ceux et celles qui par leur générosité et leur dévouement, ont permis que cette soirée soit une grande réussite.

Louis Desroches, président.

UN MEMBRE DE LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-JOVITE GAGNE LE CANOT TIRE PAR LES CAISSES POPULAIRES DU DIOCESE DE MONT-LAURIER A L'OCCASION DE LA SEMAINE DE LA FAMILLE.



Par les réponses données par son fils Pierre au questionnaire distribué à l'occasion de la "semaine de la famille" monsieur Alfred Paradis de Mont-Tremblant devient l'heureux gagnant du canot offert par les caisses. Photo, dans l'ordre: Georges Lavigneur, Michelle Charbonneau, Pierre Labonté administrateurs à la Caisse pop. de St-Jovite, Pierre A. Brisebois gérant ainsi que Pierre et Alfred Paradis.

MERCI AUX COMMERCANTS

Samedi, le 12 juillet dernier, avait lieu dans la Chapelle Notre Dame de la Garde, du lac Croche, le Bingo Annuel, de l'Association des Propriétaires du Lac Sylvère Inc..

A cette occasion tous les prix donnés aux heureux et combien nombreux gagnants, avaient été fournis gratuitement par les commerçants de notre belle ville de St-Donat et du Lac Croche.



Union Régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins

SECTEUR MONT-LAURIER

PUBLICITE

*"L'union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins
et ses Caisses affiliées du diocèse de Mont-Laurier
sont heureuses de souligner l'ouverture officielle
du nouveau siège social de la Caisse populaire de St-Donat
situé au 470 de la rue Principale*

Félicitations et succès aux dirigeants, aux membres, au personnel".



Minutes des Assemblées de la Municipalité de St-Donat

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Beauséjour qu'à une session prochaine du conseil, un projet de règlement pour amender la clause 137 du règlement de zonage no 113, sera présenté.

REGLEMENT NO. 219

ATTENDU qu'il est devenu nécessaire d'installer les services d'aqueduc et d'égoûts dans les rues Brisson, St-Roch, St-Michel, et Lambert.

ATTENDU que le coût de ces travaux est estimé à \$162,000.00

ATTENDU qu'il est nécessaire d'effectuer un emprunt par obligation pour défrayer les travaux projetés.

ATTENDU qu'avis de motion a été régulièrement donné

EN CONSEQUENCE, il est proposé par le conseiller Victor Granger, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu qu'un règlement portant le no. 129 soit et est adopté; et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit:

1-Le Conseil est autorisé à installer un réseau d'aqueduc et d'égoûts dans les rues Brissons, St-Roch, St-Michel et Lambert, tel que montré sur un devis préparé par les ingénieurs Leroux, Nantel, Pépin et associés, ingénieurs-conseils et sur les plans portant les no. 2633-1, et 2633-2

les dits plans et devis étant annexés au dit règlement comme si ils y étaient au long récité.

2-Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas \$162,000. pour les fins du présent règlement et, pour se procurer cette somme à emprunter, au moyen d'une émission d'obligations, jusqu'à concurrence du même montant.

3-Ces obligations seront émises en coupures de \$100. ou de multiples de \$100.

4-Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à la Banque Provinciale du Canada, succursale St-Donat.

5-Les obligations seront datés du 1er août 1975 et seront remboursées en séries, en 20 ans, conformément au tableau annexé au présent règlement sous la cote A-1, et en faisant partie comme si au long récité.

6-Un intérêt à un taux n'excédant pas 12% l'an sera payé semi-annuellement le 1er août et le 1er février de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

7-Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-simulé de la signature du maire et du secrétaire-trésorier sera imprimé, gravé ou lithographie sur les coupons d'intérêt.

8- Il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé chaque année, sur tous les biens-fonds imposables situés sur le réseau d'aqueduc, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparait au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, capital et intérêts, des échéances annuelles conformément au tableau annexé au présent règlement.

9-Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à la séance du 26 mai 1975.

Jean Paul Charbonneau
Maire

Jules St-Georges
Secrétaire-trésorier.

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Guy Beauséjour et unanimement résolu que le règlement no. 129 pourvoyant à la construction de l'aqueduc et de l'égoûts dans les rues Brisson, St. Roch, St. Michel et Lambert et à un emprunt de \$162,000,00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 9 juin 1975, à 7.00 soir à l'hôtel de ville de Saint-Donat.

Adopté.

PROPOSE par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu de refuser l'offre de Mme Ruth Caron pour la session de certains numéros de rues. Le Conseil sera prêt à considérer la session du chemin dans sa totalité, après que les altérations demandées seront complétées. Aussi qu'avis soit donné à Mme Caron que le chemin ne sera plus ouvert l'hiver si ces modifications ne sont pas faites.

Adopté.

PROPOSE par le conseiller Victor Granger, secondé par le conseiller Bernard Saint-Amour et unanimement que la session soit et est levée.

Jean Paul Charbonneau,
Maire

Jules St-Georges
Secrétaire-trésorie

Province de Québec
Municipalité de Saint-Donat.

Session régulière des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi le 2 juin 1975, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de son honneur le maire, M. Jean-Paul Charbonneau, messieurs les conseillers, Julien Léveillé, Bernard Saint-Amour, Lucien Blaquière, Victor Granger, Mme Cécile Lacoste et Guy Beauséjour. Le secrétaire est aussi présent.

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que les minutes précédentes soient et sont acceptées et autorisation est donnée de les signer telles que lues.

Adopté

CONSIDERANT que le déficit accumulé de la Municipalité au 31 décembre 1974 s'élevait à \$226,168.00;

CONSIDERANT que ce déficit a été causé par des dépenses imprévues, entre autre, une revision générale de l'évaluation, pour laquelle un règlement d'emprunt a été soumis au Ministère des affaires municipales, mais après l'entrée en vigueur de la loi 50 et par conséquent a été refusé par le-dit Ministère, ainsi que les travaux d'immobilisations que le Conseil a jugé à-propos de faire consistant en stationnements et chemins municipaux tout en profitant de la machinerie utilisée par l'école d'opérateur de machinerie lourde.

CONSIDERANT que le conseil a, en 1974, soumis un règlement d'emprunt au montant de \$165,000.00 pour consolider le déficit au 31 décembre 1973;

CONSIDERANT que le budget de 1975 comporte un montant de \$36,624.21 en remboursement du déficit;

CONSIDERANT qu'un montant de subvention \$189,544.00 serait nécessaire pour couvrir le solde du déficit;

CONSIDERANT que le conseil a haussé la taxe générale de 24% pour l'année 1975.

EN CONSEQUENCE, il est propose par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu qu'une demande soit faite au Ministre des affaires municipales pour qu'une subvention d'équilibre budgétaire au montant de \$189,544.00 soit accordée à la Municipalité de Saint-Donat.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu qu'une demande soit faite au Ministre des affaires municipales pour obtenir une subvention relative à la construction d'aqueduc et d'égoûts pour les travaux suivants:

Règlement no. 128, au montant de \$278,300.00 pour construction d'aqueduc et d'égoûts sur la route 125 jusqu'à l'intersection de la route 329 et le règlement no. 129 pour la construction d'aqueduc et d'égout dans les rus Brisson, St-Roch, St-Michel et Lambert.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Victor Granger, secondé par le conseiller Bernard Saint-Amour et unanimement résolu que le Conseil accepte l'estimé no. 4 soumis par C.A. Lafferrière Inc., au montant de \$20,912.58 et le secrétaire est autorisé à payer ce montant.

Adopté

PROPOSE par madame Cécile Lacoste, secondé par le conseiller Guy Beauséjour et unanimement résolu que des enseignes "stop" soient installées aux endroits suivants: 2 dans le domaine Jasper, 1 sur la rue St.Luc 1 sur la rue St.Marc, 2 sur la rue Marmen, et 2 sur la rue St.Roch.

Adopté

PROPOSE par madame Cécile Lacoste, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu que le salaire des pompiers volontaires soit porté à compter d'aujourd'hui à \$9.00 l'heure, pour la première heure et \$7.00 l'heure pour les heures additionnelles.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Guy Beauséjour, secondé par le conseiller Victor Granger et unanimement résolu que Monsieur Carl Bourdon soit engagé comme constable au salaire de \$187.15 par semaine.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu que le salaire du constable Serge Demarbre soit porté à \$187.15 par semaine à compter d'aujourd'hui.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que le Conseil de cette municipalité approuvé un plan de subdivision d'une partie du lot 26 rang 2, canton Lussier, cadastre officiel du-dit Canton Lussier, division d'enregistrement de Montcalm sur lequel plan la rue portant le no. 26-5 à une largeur de 40 pieds.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par l'arpenteur-géomètre. Stanley J. Rowan, et portant le numéro 9423-C, en date du 29 mai 1973.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que le Conseil de cette Municipalité approuve un plan de subdivision du lot no. 26, rang 2, canton Lussier, cadastre officiel du-dit canton Lussier, division d'enregistrement de Montcalm, préparé par l'arpenteur géomètre Jacques Poulin et daté du 29 janvier 1975.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Guy Beauséjour, secondé par le conseiller Bernard Saint-Amour et unanimement résolu que le Conseil accepte la demande de Monsieur Marcel Ayotte faite au nom de Garage Saint-Donat Enrg. de considérer l'installation de la glace artificielle à l'Aréna Municipal comme terminée et que l'entrepreneur soit déchargé de toutes responsabilités futures relatives à ce contrat.

Adopté

PROPOSE par madame Cécile Lacoste, secondé par le conseiller Bernard Saint-Amour et unanimement résolu que demande soit faite au procureur de la Corporation, Me Dugas, Dugas et associés d'aviser Monsieur Henri Lagacé d'enlever sa cour de rebus de son emplacement, conformément au règlement de zonage no. 113.

Adopté.

PROPOSE par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Guy Beauséjour que la session soit et est ajournée à mercredi, le 11 juin 1975, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, à 20.30 hres.

Adopté

Jean Paul Charbonneau Maire
Jules St-Georges, Secrétaire-trésorier.

Province de Québec
Municipalité de Saint-Donat

PROCES VERBAL de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'adoption du Règlement no. 129 pourvoyant à la construction de l'aqueduc et de l'égoût dans les rues Brisson, St.Michel, St.Roch et Lambert et à un emprunt de \$162,000.00 pour ces fins.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Saint-Donat, le 9 juin 1975 à 7.00 hres du soir sous la présidence de Monsieur Guy Beauséjour conseiller.

Le secrétaire donne lecture du règlement 129 ainsi que de l'article 758 du code municipal.

Après 2heures d'attente, conformément à la loi, aucun électeur, propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant opposé à l'adoption du dit règlement, le Président de l'assemblée déclara le règlement approuvé par les électeurs.

Guy Beauséjour, Président de l'assemblée

Jules St.Georges, Secrétaire de l'assemblée

Province de Québec
Municipalité de Saint-Donat

SESSION d'ajournement de la session régulière tenue au lieu ordinaire des sessions, mercredi le 11 juin 1975, à laquelle sont présents et forment quorum sous la Présidence de son honneur le maire, M. Jean-Paul Charbonneau, Messieurs les conseillers Julien Léveillé, Bernard Saint-Amour, Lucien Blaquière Victor Granger et Guy Beauséjour. Le secrétaire est aussi présent.

A l'ouverture de la session Mme Cécile Lacoste est absente.

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que le procès verbal de l'assemblée des électeurs pour l'adoption du règlement no. 129 soit et est adopté et qu'il soit versé aux archives de la corporation.

Adopté

PROPOSE PAR le conseiller Guy Beauséjour, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que les comptes présentés pour les chèvres no. 54 à 97 incl. et 203 à 227 incl. pour un montant total de \$160,929.13 soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Lucien Blaquière secondé par le conseiller Bernard Saint-Amour et unanimement résolu que le conseil de cette Municipalité approuve le projet d'installation d'un chlorinateur pour les nouveaux puits tel que soumis par les ingénieurs Michel Lagacé et associés au coût estimé à \$39,500.00 et autorise les dits ingénieurs à soumettre le projet au service de la protection de l'environnement au Ministère des affaires municipales pour approbation.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu que le conseil de cette Municipalité approuve un plan de subdivision du lot 58-2-4 du rang 5, Canton Lussier, division d'enregistrement de Montcalm cadastre officiel du - dit canton Lussier. Le tout tel que montré sur un plan préparé par l'arpenteur géomètre Pierre Alarie et daté du 9 juin 1975.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Guy Beauséjour secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu que le Conseil de cette municipalité achète de M. Emmanuel Lavoie un morceau de terrain pour agrandir le terrain du dépotoir municipal et situé sur les lots 21-1 et 21-2 rang III, Canton Lussier. Il s'agit d'une lisière de terrain située au sud-ouest du dépotoir actuel et mesurant 100' dans sa ligne nord-ouest, environ 625 dans sa ligne nord-est et et sud-ouest et environ 100' dans sa ligne sud est. Ce terrain est vborné comme suit: au nord-ouest par le lot 22, au nord-est par le dépotoir actuel au sud-est par un chemin privé et au sud-ouest par le résidu des lots 21-1 et 21-2 propriété du vendeur. Cette vente est faite pour le prix de \$1,000.00, La charge d'enclorre le terrain est la responsabilité de la Corporation Municipale et celle-ci s'engage à maintenir une lisière défrichée alentour du dépotoir de manière à prévenir les incendies.

Il est aussi résolu que le Maire et le secrétaire-trésorier soient et sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de St-Donat le contrat à cette fin.

Adopté

Il est unanimement résolu que la session soit et est levée.

Adopté

Jean-Paul Charbonneau
Maire
Jules St. Georges
Secrétaire-trésorier.

Province de Québec
Municipalité de Saint-Donat

SESSION régulière des membres du Conseil de la Municipalité de Saint-Donat, tenue au lieu ordinaire des sessions, lundi le 7 juillet 1975 à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de son honneur le Maire, M. Jean-Paul Charbonneau, messieurs les conseillers Julien Léveillé, Lucien Blaquière, Victor Granger, Mme Cécile Lacoste et Guy Beauséjour. Le secrétaire est aussi présent.

A l'ouverture de la session, le conseiller Bernard Saint-Amour est absent.

PROPOSE par le conseiller Julien Léveillé, secondé par le conseiller Guy Beauséjour et unanimement résolu que les minutes précédentes soient et sont acceptées et autorisation est donnée de les signer.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Lucien Blaquière secondé par le conseiller Victor Granger et unanimement résolu que les comptes présentés au montant de \$110, 191.58 soient et sont acceptés et autorisation est donnée de les payer.

Adopté

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Lucien Blaquière, qu'à une session prochaine du conseil un projet de règlement pour l'installation d'un égout à l'auberge la Perdrière sera présenté.

PROPOSE par le conseiller Guy Beauséjour, secondé par Mme Cécile Lacoste et unanimement résolu que le conseil annule la demande faite

au Ministère des Terres et Forêts de ne pas louer le lot 58 bloc A, Lac Baribeau. Maintenant que le chemin est construit et des membres du conseil s'étant rendus sur les lieux sont d'avis qu'il n'y plus d'inconvénients à ce que ce lot soit concédé.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Guy Beauséjour, secondé par le conseiller Mme Cécile Lacoste et unanimement résolu que demande soit faite au Ministère des Terres et Forêts pour faire arpenter la lisière de terrain située entre le chemin public et les lots 1 à 24, du bloc B, au Lac Baribeau, Canton Lussier. Lorsque ce sera possible, ces lots pourraient être concédés aux propriétaires riverains.

Adopté

CONSIDERANT que la route 125, traversant le village de St-Donat, devra très bientôt être repavée.

CONSIDERANT que les trottoirs longeant la dite route doivent être réparés. CONSIDERANT que la Municipalité voudrait profiter du moment où ces travaux seront exécutés pour faire une partie de ces trottoirs.

CONSIDERANT que le coût de cette réfection est estimé à \$35,000.00 EN CONSEQUENCE il est proposé par le conseiller Lucien Blaquière, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu qu'une demande de subvention soit faite au Ministère des transports pour la réfection des-dits trottoirs.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Lucien Blaquière secondé par le Conseiller Victor Granger et unanimement résolu que les avocats Dugas, Dugas et Massicotte soient chargés de représenter la Corporation dans les causes Cour Provinciale 705-02-738-75 et 705-02-737-75, requête pour émission d'un bref de mandamus, avec instructions de contester s'il y a lieu.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Lucien Blaquière secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu que la session soit et est ajournée à Vendredi, le 11 juillet 1975, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions, à 20.30hres.

Adopté

Jean-Paul Charbonneau
Maire
Jules St-Georges
Secrétaire-trésorier

Province de Québec
Municipalité de Saint-Donat

Session d'ajournement de l'assemblée régulière tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil, vendredi le 11 juillet 1975 à laquelle sont présents et forment quorum, sous la présidence de son honneur le Maire, M. Jean Paul Charbonneau, messieurs les conseillers: Julien Léveillé, Bernard Saint-Amour, Lucien Blaquière, Victor Granger et Guy Beauséjour. Le secrétaire est aussi présent.

A l'ouverture de la session, Mme Cécile Lacoste est absente.

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que le Conseil de la Municipalité accepte de se tenir responsable du coût de l'installation de l'électricité pour l'usine d'épuration au montant estimé provisoirement à \$134.00. Le secrétaire trésorier est aussi par les présentes, autorisé à signer un contrat de service avec l'Hydro pour la dite installation.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Bernard Saint-Amour, secondé par le conseiller Julien Léveillé et unanimement résolu que demande soit faite au Ministère des terres et forêts à l'effet que le dit Ministère ne fasse pas de location des lots subdivisés pour fins touristiques tant et aussi longtemps que les chemins de service ne sont pas construits dans les développements faits par le dit Ministère.

Adopté

PROPOSE par le conseiller Guy Beauséjour, secondé par le conseiller Victor Granger et unanimement résolu que le Conseil de cette Municipalité approuve un plan de subdivision d'une partie du lot 3B, rang 4, canton Archambault (3b-2), cadastre officiel du-dit canton d'Archambault, division d'enregistrement de Montcalm. Le tout tel que montré sur un plan préparé par l'arpenteur-géomètre Raymond Alain et daté du 2 juillet 1975.

Adopté.

PROPOSE Par le conseiller Guy Beauséjour, secondé par le conseiller Lucien Blaquière et unanimement résolu que le Conseil de cette Municipalité accepte la proposition toute autre définitive de négociation de l'Association des Propriétaires du Village Suisse en date du 1er juillet 1975 constituant un engagement de la Municipalité de verbaliser le chemin du Village Suisse, moyennant une contribution de \$5,000.00 de la dite association, cependant avec les conditions supplémentaires suivantes:

1. Le premier paragraphe de la page 2 qui se lit comme suit "accepter toutes réclamations pour dommages évidents à la propriété résultants des travaux de dynamitages et autres. La Municipalité ne sera pas responsable, toutefois, de tous dommages effectués aux améliorations situées dans l'emprise du chemin." est remplacé par la clause apparaissant en page 3 d'un rapport préparé par M. Camille R. Godin, ingénieur, et daté du 26 juin 1975 qui se lit comme suit: "La Municipalité serait responsable de tous dommages évidents, résultants des travaux de dynamitages tels que toits endommagés, fenêtres, etc., mais rejeterait toutes réclamations concernant toute autre définitive tel, fissures de fondations, de tuyaux, etc. en d'autres termes, La Municipalité n'accepterait que les réclamations que la Compagnie d'assurance voudrait bien considérer. La Municipalité ne serait pas non plus responsable de tous dommages effectués à toutes améliorations qui se situent dans l'emprise du chemin. 2. Une formule sur laquelle apparaissent les conditions de cette entente devrait être signée et approuvée par tous les propriétaires sans exception. L'offre de l'Association des propriétaires du Village Suisse, datée du 1er juillet 1975 ainsi que le rapport préparé par M. Camille R. Godin, en date du 26 juin 1975, sont annexés aux présentes et en font partie intégrante.

Adopté

Il est unanimement résolu que la session soit et est ajournée à Lundi le 21 juillet 1975, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions à 20.30.

Jean -Paul Charbonneau
Maire
Jules St.Georges, Sec. trés.

(Suite le mois prochain)

Immense manifestation de foi

Le 41ème Congrès Eucharistique International, auquel assistera probablement Sa Sainteté le pape Paul VI, aura lieu à Philadelphie du 1er au 8 août 1976. On estime que plus d'un million de personnes, représentant un grand nombre de races et de nations, catholiques et chrétiens d'autres confessions, participeront à cette manifestation de foi, d'amour et de fidélité envers Jésus-Christ.

C'est à Montréal, en 1910, que pour la première fois un Congrès Eucharistique international se tient en Amérique du Nord. Et ce sera la première fois en 50 ans qu'un tel événement se déroulera aux Etats-Unis. Le 28ième Congrès avait, en effet, eu lieu à Chicago en 1926.

LES FAIMS DE L'HUMANITE

Le Congrès prendra la forme d'une fervente méditation sur les besoins spirituels de l'homme d'aujourd'hui. Ses aspirations vers Dieu, vers l'amour, la liberté et la justice, vers l'Esprit, la vérité et la compréhension, vers la paix. Les organisateurs

du Congrès lui ont donné comme thème "L'Eucharistie et les Faims de l'Humanité" et comme devise "Jésus, le Pain de Vie." On veut rejoindre, dans une immense communion, les millions d'être humains qui ont besoin de ces nourritures et qui en sont encore privés. "Il nous faut assumer nous-mêmes leur faim et leur soif", de souligner les dirigeants du Congrès.

LE PROGRAMME

Pendant chacun des huit jours du Congrès, les fidèles seront invités à se recueillir sur les faims essentielles de l'homme, au cours de cérémonies liturgiques et à l'occasion de colloques et de séances d'étude. On priera pour les chrétiens éprouvés, les vieillards, les jeunes, les groupes, ethniques et les collectivités nationales, la famille, le clergé et les congrégations religieuses.

Le Congrès n'aura pas qu'un caractère religieux et théologique. Il se déroulera au moment même des célébrations marquant le bicentenaire de l'indépendance des Etats-Unis et les pèlerins qui se rendront à Philadelphie pourront

assister à des concerts, à des représentations théâtrales et visiter des expositions, événements spécialement organisés à cette occasion.

L'OECUMENISME

Le Saint-Siège assure la coordination des événements du Congrès, mais comme mentionné plus haut, la participation à cet acte collectif de foi ne sera pas limitée aux seuls catholiques. Pourront y participer tous ceux qui croient en l'Eucharistie, quelles que soient leurs religions.

Son Excellence Mgr William W. Baum, archevêque de Washington, est le président du Comité de participation des Eglises chrétiennes. Les vice-présidents de ce comité sont Son Excellence Mgr John Maury Allin, président de l'Eglise épiscopale des Etats-Unis, Son Excellence Mgr Iakovos, archevêque de l'Eglise orthodoxe grecque de l'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud, et le Rév. Robert J. Marshall, président de l'Eglise luthérienne d'Amérique. Le comité est composé de 45 représentants, religieux et laïques, de diverses

confessions chrétiennes

La première manifestation d'oecuménisme préparatoire au Congrès aura lieu le 5 octobre prochain, dimanche de la Communion Mondiale où s'uniront dans une même pensée de nombreuses Eglises Chrétiennes.

PRESENCE DU PAPE

Si sa santé le lui permet, Sa Sainteté Paul VI participera au Congrès Eucharistique de Philadelphie. Il en a, en effet, exprimé le désir à ses plus proches collaborateurs. Ce serait la première visite officielle du souverain pontife aux Etats-Unis. Paul VI avait prononcé un discours aux Nations Unies, en octobre 1965 mais son voyage aux Etats-Unis à cette occasion n'avait pas eu de caractère officiel.

L'HEBERGEMENT

Le Comité d'accueil du Congrès a mis sur pied un bureau centrale de logement afin que tous les pèlerins qui se rendront à Philadelphie y soient hébergés convenablement. Les hôtels et motels situés dans un rayon de 100 milles de la ville pourront loger quelques 60,000 personnes pendant les huit jours

du Congrès. mais comme la plupart des visiteurs ne demeureront pas plus de deux jours à Philadelphie, c'est en réalité 250,000 personnes qui trouveront là gîte et table. Un grand nombre d'autres pèlerins seront accueillis dans des maisons religieuses, des séminaires et des résidences privées.

A l'automne, les dirigeants du 41ième Congrès rencontreront les autorités religieuses canadiennes afin de discuter de la participation du Canada à cette importante manifestation de Foi. D'ici là, toute demande de renseignements doit être adressés comme suit:

41ième Congrès Eucharistique International

222 N. 17th street
Philadelphie, Pa. 19103
USA

**Evacuation
Sanitaire
St-Donat**

**Nettoyage
Sanitaire**

**de Réservoir
Septique
Puisard Cave**

**J.Gaudet JR.
625, Principale,
St-Donat**

424-2412

424-2415

687 PRINCIPALE

TEL.: (819) 424-2288

St-Donat Marine Inc.

St-Donat, Co. Montcalm P. Qué.

Dépositaire des moteurs "EVINRUDE"
Bateaux - Canots - Pédalos

Maurice St-Georges

Vente et Service
Entreposage

CENTRE PROFESSIONNEL SAINT-DONAT ENRG.

Real Payette, D.E.C. L.L.L. DON.
NOTAIRE - NOTARY
CONSEILLER JURIDIQUE

ROBERT Y. LAVOIE
COMPTABLE AGREE

GAETAN CHAMPAGNE, B.A., L.L.L.
AVOCAT - PROCUREUR

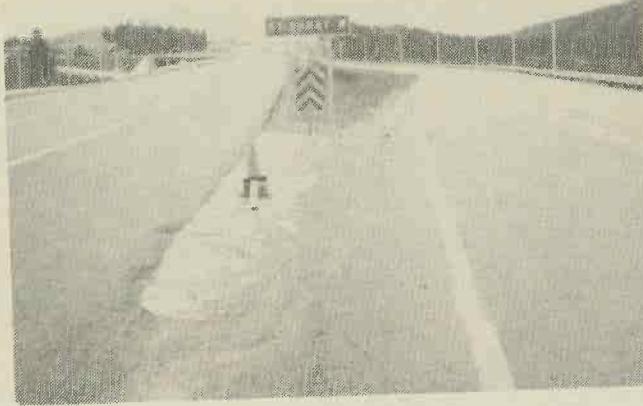
Dr. Pierre Villeneuve
OPTOMETRISTE - OPTOMETRIST

**444 rue, PRINCIPALE
ST-DONAT**

C.P. 273

ST-DONAT JOT 2CO

Tél. (819) 424-2363



L'intervention de la Chambre de Commerce en 1974 et de la Municipalité en 1975 auprès du Service de la Voirie Provinciale a porté fruit. Nous pouvons voir maintenant sur l'autoroute des Laurentides, direction Montréal deux flèches indiquant quelle voie prendre pour se rendre à Saint-Donat.

COMMUNIQUE

**Bureau du député provincial M. Roger Lapointe
Changement d'adresse.**

"Ste-Agathe des Monts", le 25 juillet 1975. La population du Comité Laurentides-Labelle est priée de prendre note que le bureau du député provincial M. Roger Lapointe sera situé au numéro 59 rue St. Vincent, Ste-Agathe-des-Monts, à compter du 15 août 1975".

**Fermeture du bureau du député provincial
M. Roger Lapointe, pour vacances.**

"Ste-Agathe-des-Monts, le 25 juillet 1975. La population du Comité Laurentides-Labelle est priée de prendre note que le bureau du député provincial M. Roger Lapointe sera fermé du 3 au 17 août 1975 pour la période de vacances du personnel".

SOURCE:
Bureau du député Roger Lapointe, m.a.n.
C.P. 85
Ste-Agathe-des-Monts J8C 1K3 (326-2994)



**un bon coup
d'pouce!**
Hubert Côté

VOTRE AGENT
Labatt

Brassée au Québec par la Brasserie Labatt Limitée

PETITES ANNONCES 424-5941

A VENDRE

Portes et fenêtres. Tél.; 424-5321.

Motocyclette "Honda" 74 - 70 c.c. 4 vitesses, 125 milles. Tél.: 424-5032.

Bateau à voile "Trimarin" 11 pieds, très bonne condition \$300.00 Tél.: 424-5394.

Manteau chat-sauvage, peaux allongées, porté 1 mois. Valeur \$1,100 pour \$700. - Cause départ pour la Floride: Tél.: 424-5544.

DEMANDE:

Lit de bébé, avec côtés qui se lèvent. Tél.: 424-5143.

MOTS CACHES

Août La saison estivale

Mot de 8 lettres

V	I	L	L	E	G	I	A	T	U	R	E
C	H	E	B	E	R	T	I	S	M	E	E
A	F	E	U	D	E	C	A	M	P	E	I
M	E	R	R	I	S	I	O	L	I	T	R
P	G	I	E	J	J	U	I	N	S	I	E
A	A	S	G	E	V	A	C	O	C	L	L
G	T	I	A	U	A	N	C	Y	I	A	L
N	O	A	L	E	T	O	U	A	N	I	E
A	N	L	P	E	R	U	D	R	E	V	T
R	A	P	A	R	T	E	R	R	E	O	O
D	C	E	G	A	N	I	D	R	A	J	H
E	U	Q	I	T	S	I	R	U	O	T	S

AOÛT	JARDINAGE	PLAGE
CAMPAGNARDE	JEU	PLAISIR
CANOTAGE	JOVIALITE	RAYON
FEU DE CAMP	JUIN	TOURISTIQUE
HEBERTISME	LOISTR	VERDURE
HOTELLERIE	PARTERRE	VILLEGIATURE
	PISCINE	

Ernest Héroux

GAGNANT DU MOIS DE JUILLET

François Granger, 382 rue St-Amour St-Donat

COUPON D'ABONNEMENT

AU JOURNAL "ALTITUDE 1350"

"Votre journal au service des Donatians".
Je désire m'abonner au Journal "Altitude 1350" de St-Donat.

Nom

Adresse

Tél.

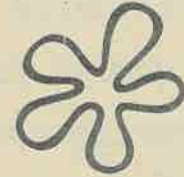
Chèque ou mandat de poste \$3.00 pour 1 an.
(Journal mensuel).

Adressé à: "Altitude 1350"
C.P. 1350 - tél.: 424-5941
St-Donat, Cté Montcalm, Qué.

LA CHALEUR AU FOYER

avec

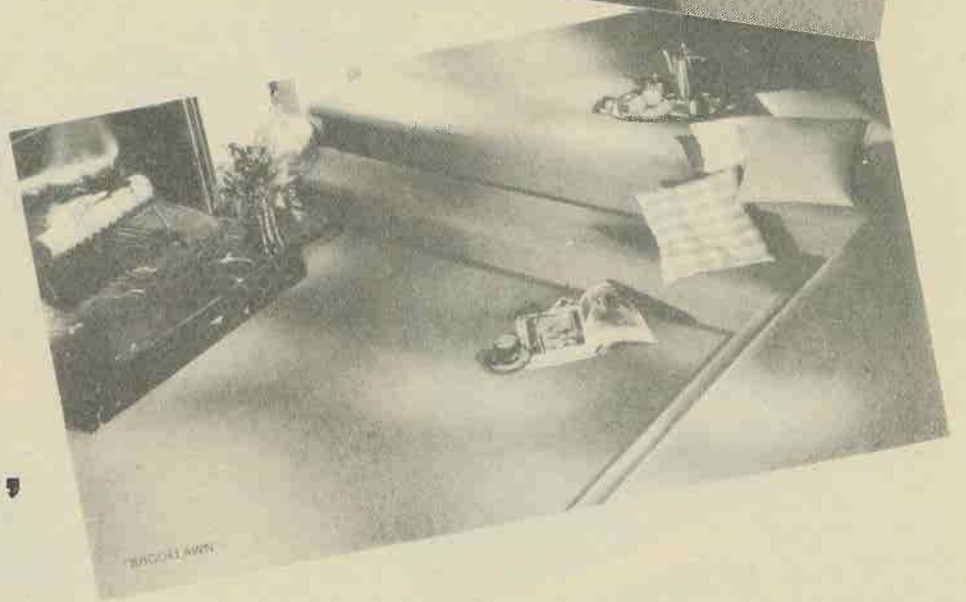
 KILGOUR



Nous

"On s'y connaît

en moquette!"



CHARENTE ET FRERE ENR.

600, PRINCIPALE ST-DONAT
TEL.: 424-2414